

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES

Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Le Mexique voué à la déchristianisation.

La désunion chez les communistes russes.

Elections parlementaires partielles en France.

Une plume catholique ne peut écrire le nom de Mexique sans un tremblement d'horreur. La guerre à la religion s'y poursuit avec une fureur diabolique. Les Sans-Dieu de Russie ne sont pas plus acharnés.

Il s'agit, comme on sait, d'une déchristianisation définitive du pays. Deux articles de la constitution ont été révisés pour permettre au gouvernement de donner aux écoles de tous les degrés un caractère socialiste et athée.

Déjà, le gouvernement s'était arrogé le droit de réglementer l'exercice de la religion et en avait usé de façon à le réduire au minimum par la clause fixant à un chiffre infime le nombre des prêtres admis à fonctionner dans chaque Etat de la Confédération mexicaine.

Les protestations du clergé contre la nouvelle loi ont fourni le prétexte à sévir de plus belle contre les évêques et les curés. Plusieurs évêques ont dû s'exiler; le nombre des prêtres a subi une nouvelle réduction; de nouvelles fermetures d'églises ont été décrétées.

La nouvelle loi scolaire entrera en vigueur le 6 janvier dans tout le Mexique, après que la majorité des Etats l'ont adoptée; plusieurs l'ont déjà mise en application.

Des manifestations sont organisées partout contre la religion; les autorités sont en tête des cortèges; les fonctionnaires qui refusent d'y participer sont frappés de révocation. On procède d'ailleurs à une épuration générale de l'administration, dont tous les membres pratiquant la religion sont évincés. Le gouverneur de l'Etat de Queretaro a prononcé la révocation de tous les fonctionnaires mariés religieusement et qui font baptiser leurs enfants. Celui du Yucatan s'apprete à confisquer toutes les églises pour les transformer en bibliothèques. Celui de l'Etat de Puebla a réduit de 208 à 23 le nombre des ecclésiastiques admis à fonctionner. Vingt-trois prêtres pour un million d'âmes! Celui de Chihuahua a tout simplement aboli les offices religieux. Celui de Tabasco a imaginé d'interdire les fonctions sacerdotales aux prêtres observateurs de la loi du célibat et de les permettre à ceux-là seuls qui se marieraient.

La religion, certes, soutiendra l'assaut que lui donnent les athées mexicains; elle survivra à ses ennemis; elle reflurira sur les ruines qu'ils auront faites. Mais on frémit au sort des âmes qu'ils auront souillées et perverties.

On avait fait grand bruit, il y a quelques mois, dans les cercles communistes, à propos de la réintégration de Zinovief et de ses amis de l'opposition dite de droite, dans le parti bolchéviste russe.

Depuis lors, Zinovief était devenu rédacteur de la revue *Bolchévik*. A-t-il pris trop d'importance aux yeux des communistes orthodoxes? S'est-il montré impatient du joug de Staline et consorts? Toujours est-il que la réconciliation n'aura pas duré longtemps.

Il y a quelques jours, dans les *Isvestias*, Karl Radek s'est livré à une attaque furieuse contre Zinovief et « les résidus de son groupe d'opposants de Lénine », rendus responsables de l'assassinat de Kirof. Radek a parlé dans les termes les plus vifs de « ces hypocrites qui, réintégrés dans le parti, cachaient sur eux des pierres destinées aux chefs du parti, ces généraux sans armée consumés de regret pour leurs épaulettes perdues, ces charlatans politiques qui ne croient à rien, sauf à leur grande importance historique ».

« Ils disaient à leurs partisans : « Ne désarmez pas; nous, vos chefs, sommes forcés de manœuvrer, mais d'autres luttes sont en perspective. » Ils exagéraient toutes les difficultés, élevaient leurs gens dans un esprit de

défaitisme. Ces renégats du parti sont dangereux. Le parti les écrasera, les balayera de la surface de la terre. »

Staline a obéi aux injonctions de Radek. Aux 150 personnes arrêtées (dont plus de cent ont déjà été exécutées), il faut ajouter depuis hier les membres suivants du groupe Zinovief : Colon, Charof, Koukline, Faivilovitch, Bakaef, Vardine, Zaloutzki, Gorchenine, Zinovief, Boulakh, Guertik, Evdokimof, Kamenef, Fédorof, Kostina, Safarof.

« Les dossiers de Fédorof, Safarof, Zinovief, Vardine, Kamenef, Zaloutzki, Evdokimof, au sujet desquels l'enquête a marqué l'absence de preuves suffisantes pour qu'ils soient livrés à la justice, ces dossiers ont été transférés, annonce l'agence bolchéviste, pour examen à une conférence spéciale auprès du commissariat de l'Intérieur aux fins de déportation de ces personnages par voie administrative. Quant aux autres personnes arrêtées, l'enquête continue. »

Ce n'est donc, semble-t-il, pas encore cette fois-ci que Staline et Radek se débarrasseront de Zinovief et Kamenef. La thèse officielle de la culpabilité du groupe Zinovief a de la peine à s'imposer. C'est que, si on en croit certaines informations, l'assassinat de Kirof serait simplement la conséquence d'un mécontentement qui s'est manifesté parmi les membres de la Guépéou de Léninegrad contre Staline et ceux qui l'entourent.

A la suite de cette constatation, Staline ordonna la destitution de Jagoda, commandant en chef de cet organisation, et son arrestation. Mais, dans les sections de la Guépéou, ces mesures provoquèrent un mouvement insurrectionnel qui obligea Staline à envoyer des renforts de police de Moscou. N'ayant pu réussir à étouffer ce mouvement, ces hommes se sont vus remplacés par des soldats qui ont eu raison des insurgés, après avoir donné l'assaut au siège du gouvernement où ces derniers s'étaient barricadés. Dans cet assaut, il y eut 10 tués. Les survivants furent déferés au tribunal qui a rendu une justice « sommaire ».

Depuis lors, la cour du siège des tribunaux spéciaux de Léninegrad et de Moscou a retenti souvent, le jour comme la nuit, de la fusillade des pelotons d'exécution. Parmi les condamnés on compte 14 commissaires de la Guépéou de Léninegrad.

Des élections sénatoriales partielles ont eu lieu hier, dimanche, dans le Doubs et dans le Pas-de-Calais, aux fins de remplacer MM. Maurice Ordinaire et Thérét, tous deux membres du groupe de l'Union républicaine, décédés. M. Ordinaire, qui présidait ce groupe, était un modéré de droite; M. Thérét, au contraire, avait des amitiés à gauche.

Dans le Doubs, selon les prévisions, c'est M. Bauffle, avocat à Montbéliard, candidat de l'Union républicaine, qui a été élu. M. Bauffle, qui avait été candidat à la députation en 1924, 1928 et 1932, n'avait, d'ailleurs, en face de lui qu'un vague radical-socialiste, un socialiste, M. Bermont, maire de Montbéliard, et un communiste sans importance.

Dans le Pas-de-Calais, c'est M. Delesalle, député de Montreuil, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'aviation, de la gauche radicale, qui l'a emporté, au second tour, sur ses cinq concurrents : le camarade Tellier, ancien député socialiste; un communiste; un radical-socialiste, le docteur Légillon, qui se disait partisan de la trêve mais qui était patronné par certains chefs du Front commun; un vague candidat « agricole et laïque » (!), et un candidat « contribuable et antiparlementaire ».

Noël



LA NATIVITÉ

d'après une enluminure de Jean Bourdichon, pour le Livre d'heures d'Anne de Bretagne, qui se trouve à la Bibliothèque nationale, à Paris.

☆☆☆

Le Sauveur se montre d'abord au monde sous l'aspect d'un petit enfant, non seulement parce que, s'étant fait chair, il naissait à la vie comme les autres hommes; mais aussi parce que, dans les premiers instants de son existence, il représentait déjà le modèle divin qui se poursuivrait à travers les années jusqu'à sa mort.

Le Sauveur, à peine né, porte en Lui la plénitude de tous les biens, puisqu'il est le Fils de Dieu et Dieu lui-même; mais l'humilité de la première enfance lui sert à cacher ses dons et sa grandeur, à les dissimuler sous la plus grande faiblesse, à s'annihiler lui, le Maître tout-puissant, sous l'apparence de la dépendance la plus entière.

Ce Christ que nous verrons resplendir dans la Résurrection et qui nous apporte la richesse et l'abondance de la vraie vie, nous apparaît d'abord touchant et misérable, charmant et puéril dans sa douceur, ne pouvant rien de lui-même et enchaîné dans ces langes dont, nous dit l'Evangile, la Vierge Mère « l'enveloppa et le coucha dans une crèche ».

Ce Jésus, qui est immense comme l'œuvre qu'il va accomplir, est si petit sur les genoux de sa Mère et dans les bras de saint Joseph que, n'étant l'adoration des bergers et des Mages, qui le couronne de sa véritable splendeur, il passerait inaperçu à ce moment de Noël, où les anges chantent sur son berceau.

Le cœur des Israélites célébrait le Dieu fort, le Dieu puissant! Noël, devant l'Enfant divin, chante l'avènement du salut sous le signe de la faiblesse, de la grâce et de la douceur. Comme on est loin de Jéhovah, qui, sur la montagne, dictait les tables de la loi, au milieu des éclairs et des tonnerres et faisait passer son peuple à travers les flots de la mer, élevés comme des murailles! Le Verbe résume dans sa venue tout l'amour d'un Créateur qui, après la faute, devait se faire craindre avant de se faire aimer!

L'homme ne peut trembler en face d'un berceau. Cette crèche, ce peu de paille qui en déborde, tout est fait pour l'attendrir et le mener à son Dieu, car cet Enfant est semblable à celui du plus pauvre, du plus dénué de tout. Et qui pourrait se figurer que ces yeux contemplent l'Eternité et voient dans les consciences et dans les cœurs, lorsque, comme le regard des autres enfants, ils s'adaptent peu à peu à la lumière du jour! Cette petite bouche, régnite au néant du vagissement et qui sait à peine se nourrir, transmettra les paroles sacrées qui passeront de génération en génération sans changement, sans variation et émouvront toujours les âmes éprises de sincérité et de charité. Ces mains qui guériront, ces pieds qui iront à la poursuite des brebis du Bon Pasteur, sont aussi dans le néant de l'inaction, et le petit corps abandonné de l'Enfant-Dieu dépend entièrement de ceux qui le portent et qui le soignent.

Voilà l'anéantissement suprême du Dieu dont l'humilité n'a d'égale que la douceur! Cette paix dont la présence du petit enfant nous

environne vient de ce que rien de mal n'habite en lui. Comme, dans son innocence, il est exempt du péché, sa pureté rayonne mystérieusement et vient à nous, pauvres pécheurs, âmes troublées, ainsi qu'un bien surnaturel dont le voisinage semble nous absoudre.

Le Dieu de toute pureté a voulu se parer des vertus de l'enfance afin de leur donner leur expression la plus haute, la plus absolue, de sorte qu'il pourra dire plus tard à ses disciples : « Laissez venir à moi les petits enfants... Si vous ne devenez semblables à eux, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. »

C'est donc que Jésus à sa naissance opposait à tous les maux dont souffrait l'humanité : orgueil, concupiscence, luxure et colère, les effets contraires de l'humilité, de la douceur, de la pureté. Il les offrait à son Père dans son innocence, dans sa passivité apparente, comme il les offrirait toute sa vie dans les actes de son humanité sainte. C'est avec cela seul qu'il régnerait d'un règne qui n'aurait pas de fin, car le sceptre de Bethléem est un sceptre plein de douceur et la loi divine y fleurit déjà dans l'amour!

Le silence de Noël, son obscurité, est aussi éloquent que des paroles, car il précède cet autre anéantissement, ce voile du pain étendu sur la divinité, où, ne pouvant plus le contempler de nos yeux sous sa forme mortelle, nous adhérons à son mystère par la foi.

Noël n'est pas seulement un jour, un jour de joie et de consolation. Noël revient tous les matins et combien de fois dans les âmes qui reçoivent leur Dieu. Qui pourra compter la quantité de naissances surnaturelles que la perpétuelle naissance de Jésus au tabernacle fait éclore sur la terre! Qui dira les merveilles accomplies parmi les bergers et les Mages fidèles, partis dès l'aurore pour l'église, dans le froid de l'hiver ou le renouvellement des saisons! Il n'est plus besoin du chant des anges sur la campagne et la ville endormie pour réveiller les hommes, fatigués de la vie, et les mener à une crèche par une mystérieuse étoile. L'avertissement céleste : « Il vous est né un Sauveur, qui est le Christ », reste gravé dans la mémoire des âmes qui savent où le trouver pour l'adorer et pour l'aimer.

Rien n'est changé, rien n'est mort de Noël qui traverse les siècles pour les petits et pour les grands, dans sa mansuétude et son allégresse infinies, et qui, après nous avoir montré notre Dieu sous une forme visible, nous a amenés à comprendre les mystères invisibles : l'ascension de l'âme vers la gloire de Dieu et la paix sur la terre, promise aux hommes de bonne volonté!

B. B.

Noël en Allemagne

Un journal naziste, *Der Deutsche*, par la plume de M. Wilhelm Kube, chef du parti national-socialiste de la marche de Brandebourg, a attaqué le Noël chrétien.

« Le jour du solstice d'hiver, a-t-il écrit, était sacré chez les anciens Germains. A cette époque, l'âme nordique était enveloppée d'un charme magique. Alors, on se faisait des cadeaux sans nourrir l'arrière-pensée malhonnête d'en demander une récompense au ciel. Cette idée n'a été introduite que plus tard par les juifs.

« La fête de Noël n'est donc pas, en pays germanique, l'invention d'une Eglise chrétienne; elle est un usage antique de nos ancêtres. »

C'est probablement à cette attaque que répond l'évêque de Berlin dans la *Semaine religieuse* : « Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. » Ayant cité ces paroles de l'apôtre saint Jean, dans la *Semaine religieuse* de Berlin, qui porte la date du 23 décembre, Mgr Barès y ajoute ce commentaire :

« Il est stupéfiant et effrayant de penser qu'il y a des hommes qui s'élèvent contre cette consolation et cette bénédiction de venue du Christ parmi nous, qui non seulement le repoussent pour eux-mêmes, mais encore veulent l'arracher au monde entier.

« Et pourquoi? Parce que leur orgueil se cabre devant l'abaissement et l'humilité du Christ, parce que leur volonté est rebelle à son joug, parce que leur chair se révolte contre sa pure doctrine. »

Et Mgr Barès dit encore, avant de conclure : « Que mettent-ils, à la place de notre aimable fête de Noël, avec son magnifique mystère? Une fête païenne ou solstice, dans laquelle on honore le soleil, qui va mettre un terme à la longue nuit de l'hiver.

« Pauvre monde, réjouis-toi, car voilà ton nouveau Messie. »

Déclarations de M. Gil Roblès

Madrid, 23 décembre.

M. Gil Roblès, chef du parti populaire agrarien, a prononcé un discours dans lequel il a exposé les grandes lignes de l'organisation qu'il dirige. M. Gil Roblès a déclaré que, après le triomphe électoral, son parti devait choisir la tactique de l'intransigeance ou une politique de juste milieu. Une politique extrême eût conduit à une dictature, laquelle aboutirait peut-être à une république communiste.

C'est pourquoi les populistes agrariens se sont décidés pour la politique de juste milieu.

M. Gil Roblès a dit encore que le bloc gouvernemental actuel se propose de rendre impossible la révolution sociale, d'entreprendre une œuvre de reconstruction nationale et de poser le problème de la réforme constitutionnelle.

Sur le premier point, M. Gil Roblès a relevé que les sentences rendues comme conséquence du récent mouvement révolutionnaire seront exécutées d'une manière inexorable.

Le mouvement syndical ne sera pas étouffé, mais on empêchera qu'il ne devienne révolutionnaire.

M. Gil Roblès a ajouté que, pour accomplir une œuvre de paix, il faut réaliser la justice sociale.

Quant à la réforme de la constitution, M. Gil Roblès a déclaré qu'elle s'impose d'une manière impérieuse, car les populistes agrariens ne transigeront jamais avec les dispositions sectaires de la charte.

Une interview de l'archiduc Othon

Paris, 23 décembre.

Le *Petit Journal* a publié une interview de l'archiduc Othon de Habsbourg. L'interviewer ayant demandé au prince quelle solution il envisageait pour résoudre le problème autrichien, l'archiduc a répondu :

« Avant tout, il faut réaliser la réforme de l'Etat. Les grandes lignes de la solution moderne nous ont été montrées par le génie de Mussolini, dans le sens du corporatisme.

« Il faut, au-dessus de toutes les corporations, un pouvoir indépendant d'elles qui les force à s'accorder. La faiblesse d'un chef démocratique, c'est que l'une ou l'autre corporation aura barre sur lui. Sur le monarque, personne ne peut avoir barre. Le régime corporatif suppose ce couronnement : la monarchie.

« La majorité du peuple autrichien est prête à rétablir la monarchie. Il n'y a rien dans les traités qui l'empêchent de se donner telle forme de gouvernement qui lui plaira. Le peuple autrichien attend surtout de la monarchie une stabilité durable de la paix intérieure, ce qui aura pour conséquence de renforcer les relations amicales qui unissent l'Autriche à ses voisins, condition préalable à tout redressement économique. »

Le parlement français a clos sa session

Paris, 24 décembre.

Le Sénat, reprenant en quatrième lecture l'examen du budget au retour de la Chambre, a voté l'ensemble définitivement, par 284 voix contre 11, sur 295 votants. Le budget s'établit ainsi qu'il suit :

Dépenses : 47.817.011.976 francs.

Recettes : 46.991.968.737 francs.

Excédent de dépenses : 825.043.239 francs.

Reprenant en deuxième lecture la discussion de la loi sur le blé, légèrement modifiée par la Chambre, le Sénat a adopté l'ensemble du projet.

Après le vote définitif du projet de loi sur l'assainissement du marché du vin, dont le texte voté par la Chambre n'a subi aucune modification, le président du Conseil a lu le décret de clôture.

En conséquence, la session extraordinaire de l'année 1934 est close.

La prochaine session s'ouvrira le deuxième mardi de janvier.

Amnistie en Autriche

Vienne, 24 décembre.

A l'occasion de la fête de Noël, le gouvernement a interrompu les poursuites contre environ 2.000 inculpés politiques, détenus dans des camps de concentration. Au nouvel an, 1000 autres personnes seront graciées.

Le nombre des personnes arrêtées ou internées pour délits politiques a atteint le chiffre de 12.000.

L'UNIFICATION DE LA LIBYE

Rome, 23 décembre.

La *Gazette officielle* publie le décret-loi selon lequel la Tripolitaine et la Cyrénaïque constituent une seule colonie dénommée Libye avec un *gouvernement* unique, dont le siège est à Tripoli. Ce document comprend 58 articles et concerne l'organisation du gouvernement, la division administrative du territoire (quatre provinces et, dans le Sud, un territoire militaire). Comme on le sait, l'Italie envisage la même unification pour ses colonies de l'Afrique orientale, l'Erythrée et la Somalie, bien qu'elles soient séparées par l'Abyssinie.

De la lumière sur l'enlèvement de Koutiépo

Lisbonne, 23 décembre.

On mande de Funchal que la police a arrêté un Français habitant l'île de Madère depuis le mois de septembre dernier avec une Portugaise. Ils menaient une vie très large et changeaient fréquemment d'hôtel, ce qui avait éveillé l'attention de la police.

Il s'agirait, paraît-il, du chauffeur Gall, qui conduisait la fameuse automobile grise aperçue le 26 janvier 1930 sur la route de Trouville, après l'enlèvement du général Koutiépo.

La police l'ayant enfermé dans une chambre au troisième étage du commissariat de Funchal, Gall s'est évadé en sautant par la fenêtre, d'une hauteur de près de huit mètres.

Aussitôt cette évasion connue, la police a organisé une battue et, quatre heures plus tard, Gall était repris dans un immeuble non habité, où il s'était caché.

Paris, 23 décembre.

Le 30 novembre, la police portugaise a procédé à l'arrestation d'un individu, Moïse Lidsky, célibataire exerçant la profession de mécanicien, originaire de Saintes (France).

Des recherches faites à la Sûreté nationale ont établi qu'il s'agissait d'un nommé Serge Ledsky, né le 5 juillet 1894, à Odessa (Russie), évadé de Saint-Laurent du Maroni en avril 1934.

Cet individu aurait déclaré à une tierce personne, au cours de la traversée, qu'il avait pris part au rapt du général Koutiépo.

Lisbonne, 23 décembre.

Le Français dont l'arrestation à Funchal a été annoncée a déclaré s'appeler Marcel Le Gall, être âgé de vingt-huit ans et avoir exercé la profession de chauffeur mécanicien.

Le Gall a été interrogé par la police de Funchal, qui va envoyer un rapport à la police internationale de Lisbonne. Il a été mis au secret.

La France livre un Allemand aux tribunaux hitlériens

Aix-en-Provence, 23 décembre.

La Chambre des mises en accusation d'Aix a statué sur la demande d'extradition formulée par le gouvernement allemand à l'égard de Frédéric Schaie, un des deux frères Rotter, grands entrepreneurs de spectacles à Berlin, en faillite.

Schaie a plaidé que l'inculpation de banqueroute frauduleuse que la justice allemande lui reproche est sans fondement et que la demande d'extradition n'a qu'un but politique.

La Cour a donné un avis favorable à l'extradition.

Autour de la Reichswehr

Berlin, 23 décembre.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, on a constaté un grand déploiement de troupes aux abords du ministère de la Reichswehr, à Berlin. La garde du ministère avait été renforcée de sentinelles armées, placées de dix mètres en dix mètres le long de la façade. Des camions, tous feux éteints, stationnaient aux alentours du ministère. Dans le courant de la matinée, la police fut retirée et tout rentra dans le calme.

Il se serait agi d'un service d'ordre organisé à l'occasion d'une fête de Noël, qui réunissait les dirigeants de l'armée et un certain nombre de hautes personnalités.

Des entretiens franco-anglais à Paris

Paris, 23 décembre.

Sir John Simon et lady Simon, se rendant à Cannes, ont été invités par M. et Mme Flandin à déjeuner avec M. et Mme Pierre Laval. L'ambassadeur d'Angleterre et lady Clerk, M. et Mme Campbell, ainsi que M. Léger, assistaient à ce déjeuner.

M. Pierre Laval a profité de cette rencontre pour procéder avec sir John Simon à un examen général des principales questions européennes.

Un chef croate amnistié

Belgrade, 23 décembre.

Le Dr Matchek, chef de l'ancien parti paysan croate, a été amnistié.

M. Matchek, avocat à Zagreb, a été, de 1921 à 1929, député du parti paysan croate, dont il était, avec M. Stephan Raditch, l'un des fondateurs, et, après la mort de ce dernier, le président.

Il avait été condamné par le tribunal d'Etat de Belgrade, en avril 1933, à trois ans d'emprisonnement. L'accusation se fondait, d'une part, sur le fait qu'il était l'un des signataires des revendications autonomistes croates, du 7 novembre 1932, d'autre part, sur une série de déclarations données par lui à divers journaux étrangers, notamment au *Manchester Guardian* et au *Petit Parisien*.

Depuis août 1933, M. Matchek, qui était atteint d'un cancer, avait été transporté de la prison à l'hôpital des Sœurs de charité de Zagreb.

Nouvelles diverses

Sir John Simon et lady Simon sont arrivés, hier dimanche, à Cannes, où ils séjourneront une quinzaine de jours.

Le Parlement turc, ayant terminé ses travaux législatifs, a prononcé sa dissolution.

DANS LA SARRE

Sarrebruck, 23 décembre.

Un train spécial amenant le premier bataillon du régiment anglais d'East Lancashire est arrivé à Sarrebruck, samedi.

Sarrebruck, 23 décembre.

Les troupes suédoises ont traversé Sarrebruck, samedi et sont parties pour Merzig, Mettlach et Beckingen, où elles ont leurs cantonnements.

Sarrebruck, 24 décembre.

La commission de gouvernement du territoire de la Sarre a publié hier, dimanche, une ordonnance de la commission du plébiscite, ainsi conçue :

Art. 1. — Après la votation, les urnes seront scellées et transportées avec les procès-verbaux du plébiscite à Sarrebruck, sous la surveillance des fonctionnaires neutres de la commission du plébiscite et remis à celle-ci.

La commission du plébiscite chargera des membres du bureau électoral, dont feront partie des représentants des différents partis, d'accompagner les transports. La commission prendra des mesures de sûreté nécessaires pour le transport.

Art. 2. — La proclamation du résultat du plébiscite aura lieu à Sarrebruck, où les opérations de dépouillement commenceront le 14 janvier, à 8 h. Ce dépouillement devra être interrompu et aura lieu sous la surveillance directe et exclusive de la commission.

Ce travail sera accompli par des fonctionnaires neutres.

Des instructions plus précises seront établies par la commission, laquelle désignera dans la salle du dépouillement des places pour les représentants de la population sarroise, de l'Allemagne et de la France, et de la presse.

Art. 3. — La commission décide de la validité des bulletins de vote.

Art. 4. — Le résultat ne sera proclamé que lorsque les opérations de dépouillement seront entièrement terminées. La commission prendra des mesures pour que le résultat ne soit pas communiqué plus tôt par les représentants ci-dessus désignés, assistant aux opérations de dépouillement.

L'école chrétienne en Autriche

Vienne, 23 décembre.

La Diète du Burgenland a décidé de remettre au clergé ou aux communes les écoles publiques de l'Etat. Le Burgenland est ainsi la première province autrichienne mettant en pratique le principe de l'école confessionnelle prévu par le concordat intervenu entre l'Autriche et le Vatican.

TRIBUNAUX**L'affaire Luchaire**

La Chambre d'instruction de Genève était appelée samedi à se prononcer, à la requête de M. Sundt, propriétaire de la Boverie, sur le renvoi devant le jury correctionnel de M. André Luchaire, fils de M. Julien Luchaire, ancien directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle, inculpé de vol de bijoux et de pièces anciennes, appartenant à M. Sundt.

Le ministère public soutint le renvoi, demandant, par ailleurs, un non-lieu en faveur de M. et Mme Julien Luchaire, parents de l'inculpé, ex-locataires de la Boverie. Après une plaidoirie du représentant de M. Sundt et une intervention du défenseur de la famille Luchaire, la Chambre a rendu un non-lieu en faveur des époux et du fils Luchaire.

Le ménage Luchaire avait loué de M. Sundt le chalet de la Boverie, meublé. Certaines armoires, exclues du bail, étaient fermées à clef. Quand M. Sundt reprit possession de son chalet, il constata que les armoires avaient été ouvertes et que des objets précieux avaient disparu.

Il fut établi que les armoires avaient été ouvertes sur l'ordre des Luchaire ; mais M. Sundt n'a jamais pu obtenir qu'ils fussent condamnés à restitution, M. Luchaire ayant éludé toute responsabilité dans l'affaire.

Un arrêt de justice non conforme à la doctrine naziste

Le tribunal suprême de Bavière, confirmant le jugement rendu en première instance, a refusé de priver de son droit l'éducation sur sa fille mineure un père de famille qui avait épousé en secondes noces une femme d'origine juive.

La *Gazette des juristes allemands* attaque violemment cet arrêt, comme contraire à la communauté de sang du peuple allemand.

SOMMAIRES DES REVUES

Echos de Saint-Maurice. Décembre. — Lettre du Vatican. — Un ancien à l'honneur : M. Arthur Couchevin, président du Tribunal fédéral. — Petite chronique de 1876 à 1901, par le chanoine Meinrad de Werra, Léon Dupont-Lachenal. — Rhétorique 1904, Pierre Christe. — Présidence et jeunesse. — Léopold Levaux à Saint-Maurice, François Bussard. — Le vent, Jean-Etienne Berolaz. — Vent d'automne, René Veuthey. — Conte de Noël, Charles-Ed. Hausammann. — Hôtes de l'Abbaye. — Chronique du Collège.

Echos de partout**Une pluie d'araignées**

Les habitants de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure) ont été, il y a quelques jours, les témoins d'un phénomène des plus curieux. Une nuée de petites araignées s'est abattue en plusieurs endroits de la ville, au début de l'après-midi. Chacune de ces bestioles, de la grosseur d'une tête d'épingle, amortissait son atterrissage en tissant en l'air une sorte de fil blanc qui lui servait, à proprement parler, de parachute.

Pendant près d'une heure, les araignées, par dizaine de milliers, se sont déplacées de droite et de gauche en tissant des toiles que le vent jetait au visage des gens.

Puis, prises dans un grand remous d'air, elles ont disparu vers la mer.

Des savants étudient ce phénomène sans exemple jusqu'ici.

Au royaume de la modeDu *Cri de Paris* :

La magnificence des robes parisiennes se double aujourd'hui de l'originalité des tissus. Il y a si longtemps que la soie, la laine, le coton collaborent à cette œuvre divine qu'il faut bien recourir à d'autres sortilèges. Et nous voyons, cette saison, fleurir les robes en cellophane, en tissu-paille, en métal, en hévée.

La grande nouveauté c'est la robe en verre filé. C'est à la fois souple, miroitant, frigide et calmant.

Voici la « taupe frissonnante ». Pourquoi pas le « vison pâmé » ou la « martre en transe » ? Ça viendra.

L'astrakan se dramatise en vert, en rouge sang, le breitschwanz s'évanouit en mauve évanescent. Le renard, malin, se contente de s'enrouler paresseusement autour d'une seule manche, ce qui est une assez jolie trouvaille.

Mais la note inédite en matière de pelletterie, ce sont les « mariages de raison », les « reconciliations inattendues ». Un manteau trois-quarts s'orne ainsi de loup de Sibérie et d'agneau rasé assemblés.

Un haut col Médicis unit la fouine et le renard. Beaucoup de fouine, cet hiver !

L'opposition des lustrés fournit des effets « loutre-singe blanc », « hermine-tagal », « léopard-gazelle ».

Malhonnêteté diabolique

Dans un tournant dangereux près d'Edimbourg (Ecosse), deux voitures se heurtèrent. Elles étaient bien malmenées et les deux chauffeurs mirent quelque temps à revenir à leur émoi.

L'un des pilotes était Anglais, l'autre, Ecossois. Celui-ci, reprenant le premier ses sens, s'empressa d'aller à l'Anglais pour le ranimer en lui versant du whisky dans la bouche. Puis, il attendit qu'arrivât le policeman, auquel il fit constater l'haleine alcoolisée et révélatrice de l'Anglais dont l'ébriété et la responsabilité ne purent ensuite plus être contestées.

L'ami de l'homme

On a souvent cité des exemples de l'effet fascinant qu'exercent les émissions radiophoniques sur certains animaux.

Une récente série d'expériences faites en Espagne, avec un fox-terrier, a donné lieu à quelques observations curieuses.

Le chien manifestait un plaisir évident en écoutant des numéros de musique et de chant. Quant aux causeries, elles n'avaient le don de lui plaire que lorsqu'elles étaient faites par un homme. La voix féminine semble exaspérer les représentants de la race canine.

Mot de la fin

Entre deux passants :
— Quel profond salut, tu viens de faire à cette dame !
— Une brave femme à qui je dois beaucoup.
— Une bienfaitrice extraordinaire ?
— Non, ma propriétaire.

Pour la langue française

« On peut s'inscrire pour ce poste soit à la Préfecture soit au Conseil communal. »

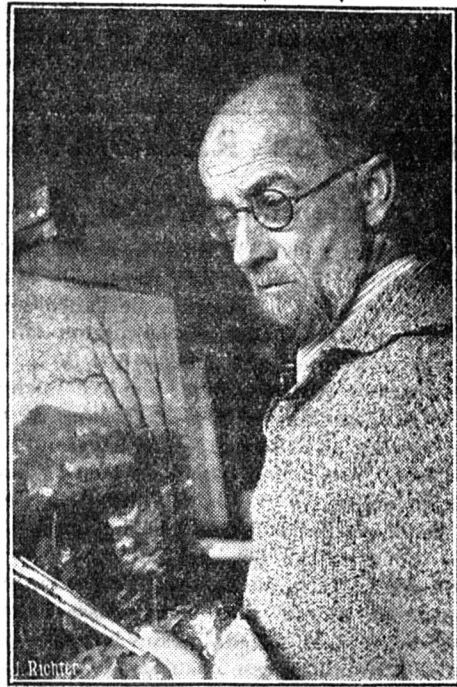
Cette phrase est correcte, car l'expression : « On peut » laisse le choix entre ces deux autorités pour la formalité de l'inscription.

Mais, si l'avis est libellé ainsi : « S'adresser soit à la Préfecture soit au Conseil communal », il est incorrect, car il indique qu'une double inscription est nécessaire, tandis qu'il s'agit d'une inscription auprès de l'une ou de l'autre de ces autorités. Le mot *soit*, dans ce cas ne doit pas être employé ; il faut dire : « S'inscrire à la Préfecture ou au Conseil communal. »

Les nouveaux abonnés pour 1935 recevront « LA LIBERTÉ » dès ce jour, à condition d'avoir envoyé le prix de leur abonnement pour six ou douze mois.

L'administration.

NOS PEINTRES



Le peintre THOMANN de Zollikon, dont les œuvres vont être exposées au Kunsthaus de Zurich

Nos hôtes

Hier, dimanche, sont arrivés à Brigue 75 étudiants sud-africains qui feront à Zermatt un séjour d'une semaine, puis se rendront en Angleterre.

Hier également, a passé en gare de Berne un convoi de plusieurs centaines de touristes anglais qui vont pratiquer les sports d'hiver dans l'Oberland bernois.

POLITIQUE BERNOISE

Samedi après midi, s'est tenue à Berne l'assemblée des délégués du parti bernois des paysans, artisans et bourgeois. Plus de 300 délégués étaient présents.

Le président a exprimé ses félicitations à M. Minger, le nouveau président de la Confédération.

Les décisions du comité central relatives aux divergences entre l'ensemble du parti et le mouvement des jeunes paysans sont considérées comme aplanies.

M. Guggisberg, conseiller d'Etat, chef du Département des finances, a fait un exposé de la situation financière du canton. Le déficit des comptes d'Etat s'élève à environ 10 millions, dont 7,400,000 fr. provenant des charges ferroviaires. Le gouvernement interviendra énergiquement auprès de la Confédération pour que des mesures soient prises en faveur des lignes privées.

Le chef du mouvement jeune paysan, M. Müller, déclara que celui-ci était opposé à toute inflation et à toute dévaluation, mais qu'il était hostile à toute déflation !

Bienfaisance

Mlle Pauline Barrière, propriétaire et directrice de l'hôtel Windsor, décédée à Lausanne, a légué 10,000 francs à diverses œuvres de bienfaisance.

Nécrologie

Le romancier Champsaur

On annonce de Paris la mort du romancier Félicien Champsaur, décédé à l'âge de 77 ans.

Le vice-amiral Glossop

Le vice-amiral anglais John Collings-Taswell-Glossop est décédé hier, dimanche, à Weymouth, à l'âge de soixante-six ans. Le vice-amiral Glossop commandait pendant la guerre le croiseur Sydney qui coula le fameux Emden.

M. le colonel Yersin

A Pont-Farbel, près de Gland (Vaud), est décédé, hier dimanche, dans sa 71^{me} année, d'une crise cardiaque, le colonel Jean Yersin, qui fut ingénieur forestier, syndic de Prangins, député au Grand Conseil vaudois de 1901 à 1912, juge au tribunal du district de Nyon dès 1901, juge de paix du cercle de Nyon dès 1926, conseiller national de 1914 à 1919, colonel d'artillerie dès 1918, membre pendant de longues années du comité de la Société hippique du Léman, qu'il présida de 1915 à 1925.

AVIATION

La liaison Belgique-Congo

Une société belge de navigation aérienne vient d'obtenir l'autorisation de mettre en exploitation la liaison aérienne régulière Belgique-Congo. La liaison Bruxelles-Léopoldville, au début, se fera en cinq jours et demi, et les appareils transporteront uniquement le courrier postal.

L'itinéraire provisoire passera par Marseille, Oran, Reggan, Gao, Zinder, Fort-Lamy, Bangui, Coquilhatville et Léopoldville.

L'avion postal Reine-Astrid, parti jeudi de Bruxelles, est arrivé hier, dimanche, à Léopoldville (Congo belge). Cet avion a couvert l'étape d'Oran (Algérie) à Niamey, sur le Niger, soit 2800 km., à 325 km. de moyenne.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Collision de trains en Allemagne

Samedi matin, sur la ligne Murrhardt-Backnang (Wurtemberg), un train de voyageurs a heurté un autre convoi.

On compte neuf morts, quinze grands blessés et un certain nombre de voyageurs plus légèrement atteints. Un mécanicien de locomotive se trouve parmi les morts.

L'accident est dû à un oubli lors de l'annonce du passage du train. Le choc fut si violent que les tenders vinrent s'emboîter dans les locomotives jusqu'où se trouvaient les mécaniciens et les chauffeurs. Les wagons de marchandises et les wagons-poste qui suivaient s'écrasèrent contre les premiers wagons de voyageurs.

Le mécanicien du train venant de Stuttgart vit le premier que son train fonçait sur un autre convoi et put rapidement stopper.

La vitesse de l'autre train fut toutefois si grande qu'il ne fut pas possible d'arrêter le convoi à temps.

Un avion tombé à la mer

Un avion parti samedi de Mazatlan pour La Paz (Basse-Californie) est tombé dans l'Océan pacifique avec ses sept passagers, dont un enfant. Un avion trimoteur, envoyé immédiatement, rapporte qu'il a trouvé une épave flottant au nord-ouest de Mazatlan, mais un bateau envoyé sur les lieux est revenu, après plusieurs recherches, sans en avoir trouvé aucune trace. Le vapeur Sonora qui se trouvait à 200 km. à l'ouest de Mazatlan a entrepris des recherches dans un rayon de 35 km. sans résultat.

Le pilote Goakes, d'une compagnie mexicaine aérienne, a déclaré qu'il avait aperçu l'avion posé sur la mer et qu'il a avisé le vapeur Sonora qui se trouvait à ce moment à environ 80 km. de l'appareil en détresse. Il a précisé que deux hommes, une femme et un enfant, étaient réfugiés sur une aile avec le pilote Bullock. Il croit que l'avion peut flotter encore un jour si la mer reste calme.

Les crimes de l'ineonduite

A Anney (Savoie), un ouvrier électricien suisse, Joseph Müller, a égorgé une veuve avec laquelle il vivait et s'est pendu ensuite.

Collision de bateaux

A Tongkou, port de Tien-Tsin (Chine), hier matin, dimanche, un ferry-boat et un bateau douanier sont entrés en collision. Neuf personnes se sont noyées.

Les accidents de la circulation en Angleterre

Le nombre des accidents de la circulation en Angleterre a battu tous les records la semaine dernière, depuis mars 1934. En effet, ces accidents ont coûté la vie à 165 personnes. On compte exactement 4183 blessés.

Tremblement de terre

Une forte secousse sismique, suivie du bruit d'une explosion, a ébranlé dans la matinée d'hier, dimanche, la région de Salon (Bouches-du-Rhône). Quelques meubles ont été déplacés dans des maisons.

L'accident de l'avion hollandais

Les sept passagers de l'Hotel-volant ont été enterrés hier, dimanche, dans le cimetière anglais de Bagdad.

Les sept cercueils ont été portés en terre par des officiers aviateurs tandis qu'un contingent de troupes anglaises rendait les honneurs.

L'ambassadeur d'Angleterre, entouré de tout le corps diplomatique, assistait aux obsèques.

Les dépouilles mortelles des sept victimes seront exhumées par la suite pour être ramenées en Hollande.

Une canonnière échouée

La canonnière britannique Seanew, jaugeant 262 tonnes, s'est échouée un peu au nord de Mahau (Angleterre).

Les canonnières Robin, Cicala et Moth, accompagnées d'un remorqueur, se sont portées à son secours.

SUISSE

Voleurs arrêtés

La police zuricoise, qui avait organisé un service de surveillance spécial à l'occasion de la foire de Noël, a arrêté en gare de Winterthur deux voleurs internationaux plusieurs fois mentionnés dans les moniteurs de police, un Portugais et un Français qui étaient venus de Zurich. Tous deux sont interdits de séjour et seront inculpés d'infraction à cette interdiction.

Le meurtre d'Interlaken

M. Hans Grossmann, victime du meurtre d'Interlaken, a succombé à ses blessures.

Voici le signalement de l'assassin présumé : Grandeur, environ 165 cm.; âge, 22 à 25 ans; portait un manteau et un chapeau de feutre baissé sur les yeux. L'assassin a dû avoir des traces de sang sur le visage, les mains et les habits.

Tous renseignements utiles doivent être adressés au juge d'instruction d'Interlaken, téléphone 204.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Hier, dimanche, pour le championnat suisse de football, en ligue nationale, Servette a battu Bâle, 3 à 0; Young Fellows, Lausanne-Sports, 4 à 3; Grasshoppers, Etoile-Carouge, 4 à 0; Nordstern, Berne, 2 à 0, et Bienne, Locarno, 2 à 1. Concordia-Bâle et Young-Boys ont fait match nul, 2 à 2.

En première ligue, dans le groupe I, Aarau a battu Olten, 2 à 1; Soleure, Racing-Lausanne, 6 à 2; Granges, Cantonal Neuchâtel, 3 à 1, et Old-Boys, Monthey, 4 à 1. Montreux et Urania-Genève ont fait match nul, 0 à 0.

Dans le groupe II, Seebach a battu Bellinzona, 3 à 2, et Juventus, Brühl, 2 à 1.

En deuxième ligue, Sion a battu le Club athlétique de Genève, 12 à 1; Etoile-Carouge II, Nyon, 3 à 2; Servette II, le Club sportif chênôis, 3 à 1; Vevey, Central-Fribourg, 4 à 0; Xamax, Concordia-Yverdon, 3 à 1; et La Tour, Fleurier, 5 à 1.

En troisième ligue, Morat a battu Couvet, 3 à 0. En quatrième ligue, Rosia-Estavayer et Boudry ont fait match nul, 1 à 1. Broc a battu Bulle, 6 à 3.

Le ski

A Wengen, hier dimanche, une course de descente (différence de niveau : 700 m.) s'est terminée par le résultat suivant : 1. Charles Graf, Wengen, 4 min. 18.6 sec.; 2. Schlunegger, 4 min. 19.5 sec.; 3. Rubi; 4. Gertsch; 5. Stern.

Résultats de Zermatt : 1. Alphonse Julien, 16 min. 46 sec.; 2. Gustave Julien, 17 min. 35 sec.; 3. Welschen.

Les courses cyclistes de six-jours

Les six-jours de Buffalo (Etats-Unis) se sont terminés par la victoire de l'équipe franco-belge Letourneur-Debaets.

Voici le classement : 1. Letourneur-Debaets, 1735 milles, 573 points. A trois tours : 2. Hille-Reboll, 819 p.; 3. Duellberg-Wissel, 614 p.; 4. Ritter-Rodack, 549 p.; 5. Spencer-Grimm, 260 points.

* * *

On annonce qu'aucune course de six-jours ne sera organisée, cet hiver, en Allemagne.

Automobilisme

L'équipe « Subalpina »

Une nouvelle équipe de course vient d'être formée : l'équipe « Subalpina », autrement dit Maserati.

Outre les deux pilotes Zehender et Etancelin, il est probable que Farina, qui s'est distingué cette année déjà, fera partie de l'équipe; comme 4^{me}, on nomme le coureur motocycliste Gherzi. Cette dernière information est quelque peu hasardée, vu que Gherzi a pris part à une réunion de l'équipe rivale Ferrari (Alfa-Roméo).

Quant aux voitures que nous avons énumérées, précisons que les deux 8-cylindres sont des 4400 cm³, les deux 6-cylindres des 3325 cm³, plus la voiture 1500 cm³ et celle de 1100 cm³.

Le rallye de Monte-Carlo

Les nouveaux règlements concernant le rallye de Monte-Carlo feront-ils que les points de départ ne seront plus les mêmes ?

Jusqu'à maintenant, les concurrents, « récidivistes » du rallye, estimaient que le point de départ le plus avantageux était Athènes. En partant de là, ils avaient l'assurance de s'adjuger un nombre de points assez considérable.

La suppression de ces avantages ont porté les concurrents à partir d'Uméa et de Stavanger et en général des villes centrales comme Bucarest, Palerme et Tallinn.

Cette épreuve, la première de l'année, attire toute l'élite sportive automobile. Parmi les nouveaux concurrents engagés, il faut noter :

Le baron Taets Van Amerongen sur Ford, l'équipe féminine M^{me} Mareux et M^{me} Gonnot sur Peugeot et l'équipe Lahaye-Quatresous, sur Renault. C'est aujourd'hui, lundi, qu'a lieu la clôture des engagements.

L'épreuve, qui se déroulera du 19 au 24 janvier, date des arrivées à la Principauté, réunira un grand nombre de concurrents.

Pas de course de vitesse dans Paris

Au cours de la séance que la commission sportive de l'Automobile-Club de France a tenue l'autre soir, la décision a été prise de renoncer à l'organisation du grand-prix dans Paris qui devait figurer au programme des fêtes commerciales de l'an prochain. La commission sportive a communiqué sa décision à M. Marchandau, ministre du commerce.

Les principales raisons invoquées pour cette renonciation seraient les risques financiers et les risques d'accidents.

Les Bonnes Chansons Populaires

revue mensuelle catholique littéraire, musicale, artistique et théâtrale

Le numéro : Fr. 0.40

Les 6 numéros différents : Fr. 1.80

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG
Place Saint Nicolas — Boulevard de Pérolles

Armée suisse



Le colonel LABHART chef d'arme de la cavalerie

Nouvelles religieuses

Une mission catholique attaquée

Les indigènes de l'île d'Amiamoshima, à 150 milles marins au sud de Kiou-Siou (Japon), ont attaqué, la semaine dernière, les membres d'une mission catholique installée dans l'île depuis plusieurs années. Quatre prêtres français ont été assassinés. Les douze autres membres de la mission ont réussi à s'enfuir à bord d'un petit voilier.

PETITE GAZETTE

Le baptême de la princesse de Piémont

A Naples, samedi, a eu lieu dans la chapelle du palais royal, le baptême de la princesse Maria-Pia de Piémont. Y assistaient les souverains et princes de la maison royale, le ministre des colonies, représentant le Duce, les membres du gouvernement, 1400 invités, et des représentants du parti fasciste, de l'armée et des délégations des mères napolitaines.

Le cardinal Ascalesi a baptisé la princesse, dont le parrain était le roi des Belges, représenté par le comte de Turin, et la marraine, la princesse Marie de Savoie.

Après un mariage princier

Pendant les douze premiers jours qui suivirent le mariage du duc de Kent avec la princesse Marina, 40,000 personnes se sont rendues à l'exposition des cadeaux de mariage. L'argent provenant du billet d'entrée sera réparti entre diverses œuvres de bienfaisance. Le total des recettes atteint déjà 10,000 livres sterling.

Rome silencieuse

Depuis une semaine, la Ville éternelle, qui avait la réputation d'être l'une des cités les plus bruyantes du monde, est devenue silencieuse.

On a d'abord commencé, à titre d'essai, à interdire, dans les rues du centre, les signaux acoustiques pour les automobiles, puis, l'expérience ayant réussi, cette mesure a été étendue à toute la ville. Naturellement, le nombre des agents de circulation et des signaux lumineux a été augmenté. On prendra probablement les mêmes mesures dans toutes les villes d'Italie, mais le code de la route prévoit la signalisation acoustique et, dans sa prochaine séance, le conseil des ministres devra en modifier les dispositions.

M. Mussolini et l'Académie italienne

Le Duce a approuvé le programme présenté par l'Académie italienne pour la compilation d'un dictionnaire de la langue italienne, compilation qui sera accomplie par l'Académie elle-même, aidée par une commission de spécialistes, professeurs d'université. Il a donné son consentement à ce que l'Académie organise une séance solennelle avec invitation aux principales académies du monde à l'occasion des fêtes en l'honneur du bimillénaire d'Auguste. Le chef du gouvernement a pris acte avec beaucoup de satisfaction de l'invitation faite par l'Académie française à l'Académie italienne d'assister à la célébration de son troisième centenaire. De même, il s'est félicité de l'initiative prise pour développer les relations entre les académies étrangères installées à Rome.

Nouvelles financières

La production de l'or

La revalorisation du dollar a stimulé la production de l'or aux Etats-Unis. Dans les quatre Etats de l'Union des producteurs d'or : Californie, Alaska, Dakota du Sud et Colorado, il a été extrait pour 70 millions de dollars d'or contre 43 millions l'an dernier, en tenant compte de la dévaluation du dollar. Le nombre des chercheurs d'or a passé de 5000 à 15,000.

FRIBOURG

Un deuil à l'Ecole d'Infirmières

Ce matin a eu lieu l'inhumation d'une religieuse qui, bien que s'effaçant dans l'humilité dont elle avait revêtu son âme, a accompli dans notre ville un précieux ministère de charité et exercé une influence considérable.

Sœur Paul Berchmans, de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Lyon, née en 1872, dans le département de la Loire, avait été envoyée à Fribourg par ses Supérieures, en juillet 1916, pour y organiser l'Ecole d'Infirmières, dont M. le conseiller d'Etat Python désirait la création.

Elle s'acquitta de cette tâche avec une compétence et un dévouement qui ne tardèrent pas à valoir à la jeune institution une haute réputation non seulement en deça des frontières de notre canton, mais dans toute la Suisse et même à l'étranger. Partout, l'Ecole de Fribourg fut citée comme une école modèle d'initiation pour l'infirmière, tant au point de vue des connaissances intellectuelles et pratiques qu'elle y puise qu'à celui de sa formation morale.

Sœur Paul Berchmans ne se contenta pas, en effet, d'exiger de ses élèves un travail soutenu et régulier, soit à l'école soit dans nos hôpitaux, mais elle prit à tâche, avec ses vaillantes compagnes, de suivre pas à pas l'enseignement donné par MM. les médecins, de s'assurer que les auditrices s'étaient réellement assimilés les matières enseignées.

Grâce à cette méthode, qui, évidemment, demande aux maîtresses un dévouement peu ordinaire, les examens donnent chaque année des résultats dont s'étonne le jury. Les exercices pratiques dans les hôpitaux sont surveillés par les Sœurs avec la même scrupuleuse attention, ce qui assure à la future garde-malade une formation scientifiquement et expérimentalement des plus complètes. Les Sœurs s'efforcent, en outre, de faire acquérir à l'infirmière les qualités morales qui donnent à sa profession le caractère d'une véritable vocation en lui inculquant un profond dévouement aux malades.

En 1923, les Supérieures de la Congrégation furent obligées, le maximum de sept ans de résidence comme Supérieure dans la même maison étant échu pour Sœur Paul, de la rappeler de Fribourg; elles l'attachèrent à leur mission de Minia, en Egypte, où elle resta jusqu'en 1929. Sœur Paul Berchmans reçut ensuite la direction de l'Hôtel-Dieu de France, qui est l'hôpital de l'université de Beyrouth. En octobre 1932, elle revint à l'Ecole de Fribourg. C'est à ce poste que la mort l'a prise, vaillante toujours, ayant redonné à ses chères infirmières tout le dévouement affectueux de son cœur vraiment maternel. En retour de ce don de soi, Sœur Paul recevait de ses élèves un attachement et une reconnaissance que le temps n'effaçait jamais.

Lorsque, chaque année, avaient lieu à l'Ecole, soit la retraite, soit l'assemblée de l'Association des anciennes élèves, ou encore les cours de vacances organisés pour maintenir les infirmières au courant des méthodes nouvelles de traitement et des principaux progrès de la médecine, on voyait revenir en grand nombre les « anciennes » restées fidèles à l'institution à laquelle elles devaient leur formation, heureuses de se retrouver dans la « maison de famille » et d'y retremper leurs âmes dans cette chaude sollicitude qui s'écoulait intarissable du cœur de la chère Supérieure.

Ces belles traditions, dues à l'initiative bienfaisante de Sœur Paul Berchmans, seront maintenues à l'Ecole d'Infirmières de Fribourg, où la mémoire de la vénérée disparue restera en bénédiction.

Tombé d'une échelle

Hier matin, M. Jean Aeb, chef-cuisinier à l'hôtel Terminus, est tombé d'une échelle sur laquelle il était monté pour garnir un sapin de Noël. Il s'est foulé le poignet de la main et a une blessure au dos. MM. les docteurs Bonifazi et Niquille lui donnèrent les soins nécessaires. Ce matin, il sera radiographié à l'hôpital cantonal.

Les suites mortelles d'un accident

Le 9 décembre, le jeune Humkeler, en service chez un agriculteur de Saint-Martin (Veveyse), tombait dans la grange en s'amusant avec des camarades. Il fut soigné à l'hôpital Monney, à Châtel-Saint-Denis, pour une fracture du crâne. La trépanation avait été pratiquée. On pensait pouvoir le sauver. Hélas! malgré tous les soins assidus qu'il reçut, il est décédé après de grandes souffrances.

Le défunt était originaire de Hergiswil (Lucerne).

Nos artistes

M^{me} Bon-Barone expose, dans les vitrines de la Belle Jardinière, à la place de la Gare, toute une série de porcelaines et de verreries peintes à la main, qui sont du plus bel effet.

Adjudication de travaux

Les Chemins de fer fédéraux ont chargé M. Alexandre Angélos, à Corminboeuf, des travaux de couverture d'un bâtiment pour le service de la voie à Delémont avec la charpente provenant du Tir fédéral de Fribourg.

CHRONIQUE MUSICALE

Concert de la Société de chant de la ville de Fribourg

Chaque année, à pareille époque, la Société de chant de la ville de Fribourg renouvelle une tradition dont on doit lui savoir gré en donnant un concert au profit des enfants de l'Omphelinat.

Ce concert, auquel la présence de M. Bauer, ténor, donnait un caractère artistique indiscutable tant par la qualité des œuvres inscrites au programme que par la façon magistrale avec laquelle il les exécuta, nous a laissés des impressions mêlées. Disons d'emblée que les chœurs d'hommes, en général, ont déçu. A côté de qualités remarquables, d'explicables faiblesses ont été d'autant plus surprenantes que les ressources vocales ne manquent pas dans un ensemble de cette envergure. On déplore l'absence de préparation sérieuse, du fini qui donne à l'exécution d'une œuvre son allure véritable. Imprécision dans le rythme, manque de netteté dans les attaques causaient un malaise dont, avec la meilleure volonté du monde, on ne parvenait pas à se débarrasser. Il y eut quelques bons moments, dans la *Villanelle* en particulier, où les effets de nuances et la justesse étaient irréprochables. A signaler encore, à maintes reprises, une fusion des voix d'une rare perfection qui donnèrent, hélas! trop souvent, la mesure des possibilités de la société. Mêmes remarques aussi pour les extraits de *Joseph*, de Méhul, qui sentaient trop, parfois, l'improvisé, le travail hâtif de la dernière heure, et qui en avaient tout l'inconsistant et le heurté. On se moquerait de nous si nous prétendions le contraire. C'est parce que nous avons conscience de la valeur des chanteurs et de leur chef, M. le chanoine J. Bovet, que nous avons le droit de nous montrer exigeants.

Les enfants de l'Omphelinat, préparés par M. A. Hug, eurent, dans quelques chansons de Doret et de Lauber, des voix agréables et une charmante simplicité.

Quant à M. Bauer, son éloge n'est plus à faire. Les magnifiques pages de Hændel dans le *Messie*, si sobres et si chaleureuses à la fois, lui donnèrent l'occasion de mettre en œuvre un talent souple et d'une pureté toute classique, qui lui valut un succès mérité. Cette maîtrise, nous l'avons retrouvée dans les noëls anciens, qui nous ont procuré une joie très vive par la sobriété de l'exécution, la chaleur de la voix et la compréhension qui lui a permis d'aborder avec le même bonheur des genres de noëls très différents. Les applaudissements par lesquels le public les accueillit témoignèrent d'un enthousiasme et d'une admiration justifiés.

M. K.

A la cathédrale de Saint-Nicolas

Le chœur mixte de Saint-Nicolas exécutera, à la messe de minuit, une très originale messe de R. Quignard, bâtie sur des thèmes grégoriens de la liturgie de Noël; la partie d'orgue, notamment, est fort habilement traitée. A l'office pontifical de 10 h., ce sera la messe en *do* pour chœur et orchestre, de A. Bruckner.

A la messe basse de 11 h. 1/2, le chœur d'hommes de la Fédération ouvrière chantera, sous la direction de M. M. Brunisholz, instituteur, deux noëls pour voix d'hommes, et, avec le concours de la Maîtrise de Saint-Nicolas, deux noëls de J. Bovet, pour chœur mixte.

L'assemblée des contribuables

L'assemblée des contribuables a réuni, hier matin dimanche, à 10 heures, dans la grande salle de la Maison de justice, une quinzaine de citoyens. Le conseil communal était représenté par M. le syndic Aeb et MM. Gottrau, Spicher et Daler.

Dans un exposé précis, M. le syndic Aeb et M. Gottrau, directeur des finances, rappellèrent le déficit prévu au budget et les décisions prises récemment par le Conseil général en ce qui concerne le maintien du taux des impôts. Ils montrèrent la nécessité de conserver toutes les recettes fiscales.

Une seule voix s'éleva en faveur d'une diminution des impôts, celle de M. Vonderweid, chef de service à la Direction des communes et paroisses. L'assemblée, à l'unanimité, moins une voix, se rallia aux propositions du Conseil communal.

Des suggestions furent faites en ce qui concerne une révision de la taxe sur les chiens et une ristourne à accorder aux contribuables faisant des déclarations reconnues exactes. Elles seront étudiées par les autorités communales.

Puis M. le syndic a levé la séance.

La prise était bonne

Le Tchéco-Slovaque Franz Kuchta, né en 1908, arrêté, jeudi passé, par la police de sûreté de Fribourg pour escroqueries à Bâle, est titulaire de vingt condamnations pour divers délits commis en Allemagne, en France, en Autriche et en Suisse.

On croit que nos policiers ont fait un bon coup de filet et ont débarrassé notre pays d'un prétendu boxeur qui n'était qu'un filou.

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres.
L'ADMINISTRATION.

Assemblée du Cercle conservateur de la Gruyère

On nous écrit de Bulle :

Hier, dimanche, à 14 h. 30, a eu lieu au Café gruyérien, à Bulle, l'assemblée annuelle du Cercle conservateur de la Gruyère. La grande salle du premier étage était bondée de citoyens venus de la ville et de la campagne.

M. Léopold Delabays, préfet, a dirigé les délibérations. Il présenta le rapport administratif pour l'année écoulée. Il rendit hommage à la mémoire de son prédécesseur, M. Pierre Gaudard, trop tôt enlevé à l'affection des siens et au service du pays. L'orateur dit que l'année qui va s'ouvrir marquera une activité politique toute particulière, et cela, en raison de nombreuses votations fédérales et surtout des élections au Conseil national d'octobre prochain.

Ensuite, les divers comités furent constitués, et M. le préfet Delabays a été élu par acclamations président du Cercle. Une quarantaine de nouveaux membres vont renforcer la belle phalange des conservateurs de la Gruyère.

Puis M. Piller, conseiller d'Etat, a pris la parole. Il s'est exprimé sur la situation financière du canton et sur les moyens propres à l'améliorer. Il a insisté également sur la corporatisme, et sur les bienfaits qu'elle pourrait apporter à l'économie générale.

M. Bovet, conseiller d'Etat, a fait un tour d'horizon de la politique suisse et a appuyé sur la gravité de la situation actuelle. Le concours de toutes les bonnes volontés est nécessaire pour triompher des difficultés de l'heure présente.

M. Delabays a remercié chaleureusement les magistrats venus de Fribourg, et la réunion s'est terminée à 18 heures, par le chant du *Cantique suisse*.

Une éclipse d'éclairage causée par une automobile

Le quartier neuf de la Vignettaz et une partie des maisons de l'ancien quartier ont éprouvé, samedi soir, le désagrément d'une interruption d'éclairage électrique qui a duré une demi-heure, de 6 h. 1/2 à 7 h. Ce fut, dans les ménages, un désarroi complet quand on se trouva soudainement plongé dans la nuit noire.

Une manœuvre malencontreuse d'un automobiliste novice avait causé la catastrophe. Descendant la route et voulant éviter un groupe d'enfants, il était allé se jeter contre un buffet de distribution de l'électricité placé au contour de la chaussée. Le buffet fut renversé et tout l'appareillage qu'il contenait se trouva dérangé. Le personnel de l'électricité, arrivé promptement sur les lieux, fit diligence pour remettre les choses en état, en s'éclairant au moyen des phares d'une automobile. Pendant ce temps, les épiciers d'alentour débitaient force chandelles et pétrole et les anciens instruments d'éclairage retrouvaient dans toutes les maisons une vogue inattendue. Enfin, à 7 h., les lampes électriques se rallumèrent de nouveau, au vif soulagement de tout le monde.

Dans les postes

La Direction des postes a nommé M. Jules Magnin, actuellement aide privé aux fonctions de buraliste et facteur à Grandvillard, et M. Louis Charrière, actuellement aide facteur, aux fonctions de buraliste et facteur à Vesin.

En outre, M. Charles Fassnacht, de Montilier, actuellement aide fonctionnaire, est transféré à Tramelan en qualité de commis.

Chez nos lutteurs

On nous écrit :

Le dimanche 16 décembre, l'Association cantonale des lutteurs fribourgeois a tenu son assemblée annuelle des délégués à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.

M. Charles Nicolet, de Broc, président cantonal, a retracé l'activité de l'association durant cette année et a souligné les magnifiques résultats que nos lutteurs ont remportés dans les différents concours.

C'est avec regret que les délégués apprirent la démission de leur président, M. Nicolet, qui faisait partie du comité cantonal depuis 1923. Aussi, l'assemblée lui témoigna sa reconnaissance en lui décernant le titre de membre d'honneur de l'Association.

M. Louis Bulliard, de Fribourg, qui est toujours un excellent technicien de la lutte, a été élu par acclamations président de l'Association fribourgeoise des lutteurs. M. Bulliard saura mettre tout son dévouement au service de notre beau sport national. Avec lui les lutteurs fribourgeois continueront de remporter des succès tout en augmentant encore leur effectif.

Les quatre autres membres du comité sortant de charge, soit : MM. Spiess et von Dach, de Fribourg; Henzmann, de Bulle, et Moduli, de Morat, furent tous confirmés dans leurs fonctions; M. Spiess a été nommé vice-président.

Le jury cantonal a été constitué comme suit : MM. Caille, de Bulle; Nicolet, de Broc; Saudan, de Châtel-Saint-Denis; Blank, de Guin; Fritz Schurch, de Morat; Ledermann, de Montilier; Reimann, Scheidegger, et Ruf, de Fribourg.

C'est à Flamatt qu'aura lieu la fête cantonale de lutte, en 1935. Elle sera organisée par le club de hornusser et jodleurs de Grossried-Flamatt.

La prochaine assemblée des délégués aura lieu à Châtel-Saint-Denis.

Le 13 janvier prochain, aura lieu, à Bulle, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, le cham-

pinat cantonal de lutteurs-gymnastes du canton. Les passes commenceront à 14 h. Ce sera un excellent entraînement pour ceux de nos lutteurs qui prendront part au match Lausanne-Fribourg.
J. C.

SERVICES RELIGIEUX

Solennité de Noël

Saint-Nicolas : 11 h. 1/4 du soir, chant du troisième nocturne de Noël. *Te Deum*. — Minuit, grand-messe, suivie de la messe de l'aurore et de celle du jour. Distribution de la communion aux deux premiers autels latéraux. — 6 h., 7 h., 8 h., et 9 h., messes basses. — 9 h. 50, entrée solennelle de S. Exc. Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. — 10 h., grand-messe pontificale; bénédiction papale et bénédiction du Saint Sacrement. — 11 h. 1/2, messe basse. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants; bénédiction. — 3 h., vêpres pontificales; bénédiction.

Saint-Jean : 11 h. 50 du soir, *Te Deum*, messe solennelle de minuit, puis messe basse de communion. — 6 h. 1/2 et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants (messe chantée). — 9 h., messe et instruction pour les fidèles de langue allemande. — 10 h., office solennel, sermon, bénédiction. — 2 h., vêpres et bénédiction. — 7 h. 1/2, prière du soir, en allemand.

Saint-Maurice : 11 h. 50, chant du *Te Deum*. — Minuit, messe chantée, communion générale. — 1 h., messe d'action de grâces. — 6 h. 1/2, 7 h., 8 h., messes. — 9 h., messe, chants des enfants, exposition du Saint Sacrement. — 10 h., messe chantée, bénédiction. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction.

Saint-Pierre : minuit, chant du *Te Deum*, office solennel suivi de la messe de l'aurore. (Le chœur mixte chantera la messe solennelle de Vienne.) — 6 h. 30, 7 h., 8 h., messes basses. — 9 h., messe des enfants avec chants en allemand et français. — 10 h., office solennel et bénédiction du Saint Sacrement. — 11 h. 1/2, messe basse. — 6 h., vêpres solennelles et bénédiction du Saint Sacrement.

Collège Saint-Michel : minuit et 8 h., messes basses.

Notre-Dame : 11 h. 50, chant du *Te Deum*. — Minuit, messe chantée, suivie de la distribution de la sainte communion, chant du *Minuit, chrétiens*. Cette messe sera suivie de deux messes basses. (A la chapelle du Rosaire, distribution de la communion, après la deuxième messe basse.) — 7 h. 1/2, 8 h. et 8 h. 1/2, messes basses. — 9 h., grand-messe avec diacre et sous-diacre, suivie de la bénédiction. — 10 h. 1/2, service italien. — 5 h. 1/2, chant des complies et salut solennel, chapelet en français.

R. Pères Cordeliers : 11 h. 1/4 du soir, récitation des matines de Noël et chant du *Te Deum*. — A minuit, chant de *Stille Nacht*, grand-messe solennelle de la Nativité; messe de communion, à l'autel de Saint-Antoine, puis messes d'action de grâces. — 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, 8 h., messes basses — 9 h., exposition du Saint Sacrement, grand-messe solennelle et bénédiction. — 10 h. 1/2, messe basse. — 2 h. 1/2, vêpres solennelles et bénédiction; procession à la chapelle des Ermites.

R. Pères Capucins : Minuit, messe avec chants de Noël et distribution de la communion. — 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse. Exercices des Quarante-Heures les trois jours 25, 26, 27 décembre : le matin, à 6 h. 25, exposition du Saint Sacrement et après la messe, bénédiction; le soir, à 4 h., sermon, litanies et bénédiction; le jour de Noël et jeudi 27, sermon français; mercredi, sermon allemand.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

En cour d'assises

On se souvient que plusieurs incendies ont détruit six immeubles à Lehwil (Singine), au cours de la présente année et de l'an passé.

Mast, qui a été condamné à quatre ans de réclusion, était l'auteur d'un sinistre. Il reste encore incarcéré à la prison un nommé Schaffer, accusé, lui aussi, d'incendies à Lehwil. Il vient d'être renvoyé devant la Cour d'assises du III^{me} ressort, qui siégera, le mois prochain, à Tavel.

Il est courant de dire dans le public que la situation économique troublée que nous vivons incite propriétaires et locataires à détruire leurs immeubles. Il faut réformer ce jugement puisque les divers incendiaires qui ont passé aux assises ont tous agi ou par vengeance ou par haine et non par intérêt ou pour toucher des assurances.

Tribunal de Bulle

Dans sa séance de samedi, présidée par M. Delatena, le tribunal de la Gruyère s'est occupé à nouveau de M^{me} Bernadette T., habitant Corbières, déjà condamnée.

L'accusée était prévenue d'outrage et d'entraves à l'autorité. Le 15 décembre dernier, elle a frappé avec un trident le gendarme Oberson, de La Roche. Elle a attaqué également le gendarme Giroud, de Corbières, venu pour aider son collègue. Les deux policiers avaient pour mission de procéder à une saisie dans la famille Tinguely. A la vue de la police, M^{me} Bernadette T. se transforma en véritable furie, ce qui ne sembla pas précisément s'accorder avec son titre de sage-femme.

Le tribunal l'a reconnue coupable et l'a condamnée à quinze jours de prison et aux frais,

Coups de crayon

Les „bellomanes“

L'inquiétude du temps présent, le singulier cliquetis d'armes qu'on entend un peu partout, énervent les gens à un tel point qu'une classe sociale tend à se former. Elle groupe ceux que nous nommerions les « bellomanes ». Comme leur nom l'indique, ils ont la manie de parler de la guerre, dont ils jugent la venue très prochaine. Plaignons-les. Ils souffrent d'une hantise dont nul raisonnement ne les guérira. Je croirais même que, la nuit, ils vont à leur fenêtre voir si quelque avion étranger ne survole pas la ville dans le sombre dessin de l'arrosage de bombes. Nous ne dirons pas que cette psychose soit sans fondement. On ne peut nier un fait troublant : la marche au ralenti de la conférence du désarmement a fini par une course de vitesse aux armements. Et l'adage : Si vis pacem, para bellum pourrait signifier : « Si tu veux passer, prépare les balles. » Alors, on s'arme, on se barricade. A dire vrai, aucun pays n'est content de son sort et le prétexte est bon pour en venir aux mains. Les bagarres d'auberges ont souvent cette cause. Or, le monde est un vaste cabaret où tous les consommateurs grommellent devant leurs « trois décis ». Etat d'âme qui porte à chercher noise. Tout cela est bien alarmant, il faut en convenir. Mais n'aurions-nous vraiment plus de raisons d'espérer en une paix durable ? La guerre ? Certes, elle est possible ; mais nullement certaine. Puisqu'il faut bien admettre que, en politique, internationale surtout, l'égoïsme est le mobile de pas mal d'actes humains, quel égoïsme, c'est-à-dire quel amour immodéré de soi, pousserait un pays à provoquer une guerre dont, si fort soit-il, il est sûr, même vainqueur, de sortir bleu de coups ? Le souvenir de la grande tuerie de 1914 à 1918 a montré que, de nos jours, une guerre n'enrichit personne, pas même le vainqueur, pas même le prêteur de fonds. Or, une nouvelle guerre, qu'on peut prévoir bien plus atroce que la dernière, n'apportera à personne la prospérité. « La guerre ne paye plus son homme. » C'est une sérieuse raison d'espérer. Il est, de plus, un peu enfantin de croire qu'un pays, si belliqueux soit-il, peut monopoliser à son usage particulier toutes les vertus guerrières et s'assurer seul, même dans le secret, une indiscutable supériorité dans tous les domaines de la préparation militaire. Les « autres » ont aussi des états-majors formés d'officiers de quelque talent et une industrie en mesure de livrer de bonnes hallebardes. Cessons de prêter à celui-ci tous les avantages qui assurent la victoire et de déplorer, chez ceux-là, une dangereuse impéritie. La dernière guerre a bien montré que « tel qui croit engeigner les autres, bien souvent s'engeigne lui-même ». Enfin, si bien des alarmes sont permises, nous ne manquons pas, en ces jours derniers, de sérieuses consolations. Quoi qu'on ait dit de ses errements, la Société des Nations vient de réussir deux coups de maître. L'accord de la Sarre en est un ; la solution du conflit hongrois-yougoslave en est un autre. Les « bellomanes » diront : « D'autres difficultés vont surgir. » Et, si nous leur répondions : « D'autres bonnes nouvelles peuvent venir ? » Pourquoi ne pas garder confiance ? Confiance en Dieu, surtout. Si sa main s'appesantit souvent sur un monde qui le bafoue, pourquoi ne s'étendrait-elle point aussi, bénissante et protectrice, sur une terre d'où s'élèvent les incessantes supplications des ferventes prières, le Parce Domine de tant d'être restés fidèles et implorant la clémence de Dieu ? Ern. C.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Léopold Levaux. — L'Esprit et la Cité. 212 pages ; prix : 18 fr. belges. — Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, S. A., 4, Place Saint-Michel, Liège.

Nous vivons une époque tragique où tout est remis en question. Depuis son premier livre, Quand Dieu parle, dont les dernières pages se situent aux tranchées de l'Yser, Léopold Levaux n'a cessé de se pencher sur l'époque et d'essayer, par la pensée, d'agir sur elle dans le sens du salut.

Dans ce nouveau livre, L'Esprit et la Cité, il s'est placé au cœur des problèmes les plus cruels de la Cité, et il les a étudiés uniquement des hauteurs de l'Esprit.

Qu'il s'agisse des rapports de la pensée et de l'action, de la notion de révolution, de la condamnation de l'« Action française », de l'assassinat de Dollfuss, du vote qui introduit les Soviets à la Société des Nations, ou de l'exemple laissé par le roi Albert, c'est toujours à la recherche de la juste et suprême solution qu'il s'élance et c'est — on peut le dire — toujours elle qu'il atteint et qu'il formule magistralement.

Un fort talent, nourri par une pensée profonde, mise au service d'une absolue sincérité et d'un brûlant et courageux désir du bien : voilà, sans conteste, ce que représente L'Esprit et la Cité.

Ce livre est plus qu'un livre : c'est un acte dévoué au bien commun.

Chez le même éditeur :
Devant les Œuvres et les Hommes, 25 fr. (fr. belges)

La Vie de l'Esprit, 25 fr. (fr. belges).

En dépôt général à Paris, chez Desclée, De Brouwer et Cie.

Nouvelles de la dernière heure

M. Flandin et M. Laval invités à Londres

Paris, 24 décembre.

(Havas.) — L'Echo de Paris dit que, au cours de l'entretien de samedi, si John Simon a invité MM. Flandin et Laval à se rendre dans la capitale britannique, le mois prochain.

« Evidemment, ajoute ce journal, ce voyage ne pourrait avoir lieu que si les divers problèmes sarrois étaient une fois réglés, et les négociations franco-italiennes entrées dans une phase où elles laisseront au ministre des affaires étrangères le loisir d'ouvrir d'autres dossiers. Il va sans dire, en effet, que, dans la pensée du Foreign Office ou plutôt de son chef, les conversations de Londres devront avant tout porter sur le désarmement et sur le retour éventuel de l'Allemagne à la Société des Nations. »

Avant la visite de M. Laval à Rome

Paris, 24 décembre.

On mande de Rome au Temps :
Comme il est naturel, on discute abondamment à Rome, dans tous les milieux, les négociations franco-italiennes. D'une façon générale, leur lenteur n'est pas sans causer quelque nervosité dans une partie de l'opinion populaire. Certains vont même jusqu'à mettre en doute la bonne volonté de la France. Hâtons-nous d'ajouter que le langage que l'on tient dans les milieux politiques et dans les sphères responsables n'est pas aussi subjectif.

Plusieurs personnalités que nous avons interrogées sur les négociations en cours n'ont pas hésité à nous répondre que, si l'on tient de part et d'autre à un véritable accord, il faut avancer lentement. Un rapprochement franco-italien est un fait sérieux. Il doit donc être réalisé sérieusement et, puisqu'on est d'accord que la visite de M. Laval doit être un aboutissement, une in et non un commencement il vaut mieux ne plus faire de conjectures sur la date de cet événement. Une date fixée et renvoyée produit une mauvaise impression. M. Laval viendra, quand il viendra.

La France et l'Italie sont peut-être les seuls pays d'Europe dont les ministres des affaires étrangères ne se sont pas rencontrés depuis la fin de la guerre pour sceller des négociations. Pendant tout ce laps de temps, les différends franco-italiens se sont accumulés, et quelques-uns, peu sérieux au début, ont pris une véritable ampleur. On ne peut les résoudre d'un coup de baguette magique. Bien plus, ce serait une mauvaise tactique que de vouloir cacher les difficultés. Il faut les affronter, les unes après les autres. Il s'agit, dans le fond, d'harmoniser la politique divergente jusqu'à ce jour des deux grandes puissances. C'est une tâche délicate, car elle ne consiste pas à trouver des compromis, mais des formules claires et sans équivoque. Elle demande de la patience et du calme et ne peut comporter aucune date fixée d'avance.

Quoi qu'il en soit, les négociations se poursuivent et l'optimisme demeure. Sur les questions coloniales, on discute encore. Les avantages que la France accorderait à l'Italie en Libye et en Somalie sont, en effet, interchangeables. On peut donner ici plus et là moins. Quant aux problèmes de l'Europe centrale, on sait que la France et l'Italie sont d'accord sur le fond. De part et d'autre, la volonté subsiste de maintenir le statut actuel de l'Autriche, mais la difficulté naît lorsqu'on veut associer les tiers à cette entente. Il s'agit, en somme, d'étudier comment un accord général peut être réalisé, sans que l'Italie et la France voient leurs amis leur tourner le dos et se ranger du côté de l'Allemagne. La situation est la même des deux côtés. Il convient de ménager les susceptibilités et les intérêts de plusieurs pays. On cherche donc une formule d'accord, une déclaration commune qui résoudrait ce problème central.

Telles sont les négociations en cours. Un facteur les favorise : le danger allemand. Sa menace a joué avant la guerre mondiale ; elle joue encore aujourd'hui.

Paroles de M. Flandin

Paris, 24 décembre.

Les Chambres sont en vacances de Noël, vacances qui prendront fin le 8 janvier prochain. Avant de se séparer, elles ont voté le budget de 1935, les projets assainissant les marchés du blé et du vin, le projet d'organisation de la présidence du Conseil, les 800 millions nécessaires au matériel de la défense nationale, sans compter un certain nombre d'autres textes qui, adoptés par la Chambre, seront examinés par le Sénat, dès le début du mois prochain.

C'est un résultat qui compte. M. Flandin a tenu, hier soir, dans un très bref discours pour clore la session, à remercier les Chambres. Il a dit notamment :

« Le gouvernement ne méconnaît pas qu'il a demandé aux assemblées un gros effort. Le programme a été rempli grâce à la diligence des assemblées et à la haute autorité de ses présidents. Le gouvernement manquerait à son devoir s'il ne leur adressait pas ses remerciements, ses félicitations et ses vœux. Le pays se sentira réconforté de constater les rapports confiants qui unissent, dans le respect des institutions républicaines, les représentants du Parlement. Le gouvernement se sentira fortifié dans sa politique de paix intérieure et extérieure et dans sa lutte contre le chômage et la mévente. Dès l'ouverture

de sa session, il reviendra devant vous avec d'autres projets dont il espère que votre concours facilitera le vote. »

M. Flandin a été très applaudi tant à la Chambre qu'au Sénat.

Dans le haut commandement français

Paris, 24 décembre.

Le Petit Journal annonce que d'importants remaniements vont avoir lieu dans le haut commandement et que le général Gamelin va succéder au général Weygand.

D'autre part, à la suite d'une lettre que lui avait adressée le président de l'Union nationale des officiers de réserve, M. Flandin a reçu une délégation de cette Union nationale et l'a assurée que le gouvernement s'opposerait à toute mesure de nature à porter atteinte aux officiers de réserve.

Nouvelle phase de la question navale

Paris, 24 décembre.

(Havas.) — Le correspondant particulier du Matin à Londres mande à son journal que, à la suite de la dénonciation officielle du traité de Washington par le gouvernement de Tokio, des échanges de vues ont eu lieu immédiatement entre Londres et Washington. « D'une part, M. Robert Bingham, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, arrivé à Washington, a eu un entretien de 2 heures, dès son arrivée, avec M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat. D'autre part, poursuit le correspondant du Matin, dès hier après midi, l'administration américaine a indiqué officiellement les grandes lignes de la politique que, sous réserves, elle compte adopter dans les négociations futures. Cette politique peut se résumer par les points suivants :

- « 1. Adoption d'une attitude prudente, destinée à éviter tout froissement avec les sections nationalistes extrémistes au Japon.
- « 2. Coopération anglo-américaine étroite sur tous les problèmes ayant trait à la situation navale en Extrême Orient.
- « 3. Extension de cette coopération à une lutte contre les exigences du Japon tendant à l'égalité des droits navals.
- « 4. Mise en chantier, aux Etats-Unis, d'unités navales dans le but d'amener la marine de guerre américaine aux limites maxima permises par le traité.
- « 5. Maintien d'une réserve absolue vis-à-vis de la presse et du public en ce qui concerne les résultats éventuels des négociations anglo-américaines.
- « 6. Continuation des conversations diplomatiques avec le Japon dans l'espoir d'élaborer une formule permettant le maintien de la proportion 5-5-3. »

Italie et Abyssinie

Londres, 24 décembre.

(Havas.) — On mande d'Addis-Abeba au Daily Express :

« Les troupes italiennes continuent à avancer dans la région d'Oual-Oual, à la frontière de la Somalie italienne et de l'Abyssinie. Leurs avions ont bombardé des points stratégiques, mais on ignore le nombre des victimes et l'étendue du désastre. »

Les Etats-Unis veulent supplanter l'Angleterre en Bolivie

Washington, 24 décembre.

(Havas.) — Le comité des affaires étrangères de la Chambre a conféré secrètement avec d'importantes personnalités boliviennes au sujet de plans destinés à briser le monopole britannique de production de l'étain et d'un programme d'achats directs d'étain par les Etats-Unis à la Bolivie. En prévision d'une guerre éventuelle, le comité a été chargé de trouver un remède aux conditions actuelles dans lesquelles les Etats-Unis dépendent des fonderies anglaises. Le comité a insisté sur l'intérêt qu'il porte aux nouveaux plans d'après lesquels les gisements vierges d'étain de Bolivie seraient exploités pour la consommation des Etats-Unis ; les accords commerciaux entre les deux pays seraient modifiés et des fonderies seraient construites aux Etats-Unis.

Il semble que ce plan plaise davantage au comité que le plan de M. Bernard Baruch, président du comité industriel pendant la dernière guerre, qui a préconisé au cours de son audition de vendredi l'achat de déchets de métal sur le marché, afin de constituer une réserve en cas de nécessité. Un avantage du nouveau plan serait de permettre à la Bolivie de reprendre le service de ses emprunts émis aux Etats-Unis et actuellement en défaut.

La mise en application du projet serait facilitée par le fait que la balance commerciale de la Bolivie avec les Etats-Unis est fortement déficitaire. Le gouvernement des Etats-Unis semble favoriser ce plan que les négociateurs vont soumettre à l'appréciation du gouvernement bolivien.

Sanctions contre des Autrichiens réfugiés en Allemagne

Vienne, 24 décembre.

On mande d'Innsbruck que l'ingénieur Fritz Lantschner, instigateur de l'assassinat du capitaine de police Hickl, qui s'est enfui en Allemagne, a été privé de ses droits de bourgeoisie, en même temps que d'autres fugitifs politiques.

Espionnage japonais en Russie

Khabarovsk, 24 décembre.

Les autorités soviétiques ont arrêté au village de Verkhnenikolski, au bord du fleuve Oussouri, à 30 km. au sud de la ville d'Iman, un officier japonais et son ordonnance, qui prenaient des photographies dans la région frontière. L'enquête continue.

Bateau échoué

Lisbonne, 24 décembre.

(Havas.) — Le cargo danois Emborg, du port de Copenhague, ayant à bord 18 hommes d'équipage, s'est échoué à la sortie du port de Faro, sur un banc de sable. La situation est assez critique par suite du mauvais état de la mer. Cependant, l'équipage est resté à bord. Des efforts vont être tentés, dès ce matin, pour le renflouer.

Vapeur en détresse

Halifax, 24 décembre.

(Havas.) — La station de radio canadienne a reçu un message de détresse, lancé par le vapeur français Emile-Franqui faisant connaître qu'il avait perdu le contrôle de sa direction, à 321 km. au sud de l'île de Sable, dans l'Atlantique, à 167 kilomètres de la côte du Canada.

La perte d'un avion et de ses 7 passagers

Mazatlan (Mexique), 24 décembre.

(Havas.) — On a abandonné tout espoir de retrouver l'avion tombé dans le golfe de Californie, samedi, avec 7 personnes à bord. Après que le pilote d'un avion qui participait aux recherches eut vu, samedi, l'épave avec plusieurs passagers vivants, un autre appareil, muni d'un ponton, a été envoyé sur les lieux de l'accident, mais toute trace de l'avion avait disparu. Il semble certain que l'appareil a coulé.

SUISSE

Banque populaire suisse

Zurich, 24 décembre.

Les journaux annoncent qu'une plainte a été déposée au tribunal de district de Zurich contre M. Steiger, ancien directeur général de la Banque populaire. Les plaignants demandent le remboursement d'une somme de quatre millions de francs.

Un automobiliste homicide

Neuchâtel, 24 décembre.

Hier soir dimanche, à 18 h., entre le Landeron et La Neuveville, M. Pierre Frascina suivait le bord de la route, quand il fut tamponné par une automobile ; le marche-pied de la voiture lui brisa la nuque. L'automobiliste, M. Hess, était en état d'ébriété. Il a été arrêté.

CALENDRIER

Mercredi 26 décembre

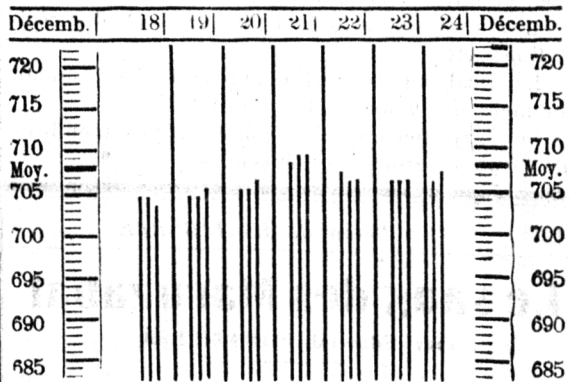
Saint ETIENNE, premier martyr

Etienne était un des sept diacres choisis pour aider les apôtres dans leur ministère. Les juifs concurent pour lui une haine féroce, ils se jetèrent sur lui, le traînèrent hors de la ville et le lapidèrent.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

24 décembre

BAROMETRE



THERMOMETRE

Décembre	18	19	20	21	22	23	24	Décembre
7 h. m.	1	5	3	3	0	-1	-1	7 h. m.
11 h. m.	5	7	6	6	4	4	4	11 h. m.
7 h. soir	4	5	5	4	2	3		7 h. soir

Zurich, 24 décembre.

Ce matin lundi, les hauteurs sont claires. On ne signale pas de chute de neige. Au-dessus de 1000 m., la température est au-dessous de zéro.

STATIONS D'HIVER

24 décembre, 8 heures du matin

	Degrés de température	Caractère général du ciel	Hauteur de la neige sur le champ de ski
Adelboden	-6	très beau	80 centimètres
Grindelwald	-5	beau	30 »
Gstaad	-5	très beau	70 »
Wengen	-3	beau	40 »
Arosa	-8	très beau	90 »
Davos	-9	»	90 »
St-Moritz	-11	»	100 »
Les Rasses	-4	couvert	25 »
Les Avants	-2	nuageux	50 »
Montana	-3	beau	100 »
Zermatt	-9	très beau	100 »

Temps probable

Zurich, 24 décembre, 11 h. du matin.

Pas de changement notable. Brumeux en plaine, clair sur les hauteurs.

FRIBOURG

Nos jeunes gens à Montbarry

On nous écrit :
On dit souvent que la jeunesse fribourgeoise manque d'élan et d'énergie. Cela peut être souvent vrai, mais il y a heureusement des exceptions, parmi lesquelles il faut ranger les vingt-neuf représentants des paroisses de la Broye et de la Sarine, qui ont achevé leur retraite, hier dimanche, dans l'hospitalière maison de Montbarry. Grâce à la parole ardente et solide du R. Père Vital, grâce à leur édifiante bonne volonté et à leur joyeux entrain, ces jeunes gens ont accompli durant les trois journées passées à Montbarry un excellent travail spirituel, qui ne manquera pas de porter ses fruits.

L'enthousiasme qui rayonnait dans les cœurs au matin de la clôture est dû aussi à la présence de Son Exc. Mgr Besson, qui tint à aller célébrer la messe de communion et qui, dans une chaude allocution, montra à cette jeunesse comment elle devait se montrer fière de sa religion catholique et de sa patrie fribourgeoise. Un instant émouvant fut celui où trois de ces retraitants allèrent lire au pied de l'autel de la Sainte Vierge une consécration qu'ils avaient composée eux-mêmes. Elle traduisait avec une touchante sincérité les sentiments et les résolutions de chacun au moment de quitter la maison de retraite.

Après la collation qui suivit, un des jeunes gens s'adressa à Mgr l'Evêque, au nom de tous ses camarades, pour lui dire le filial dévouement qui les animait à son égard, et la prompte obéissance avec laquelle ils suivront ses directions pour la formation de la jeunesse. Mgr Besson voulut bien répondre encore, en disant toute la joie qu'il éprouvait à la pensée de l'heureuse influence que pourront exercer dans leurs paroisses des jeunes gens si bien disposés.

L'heure du départ n'arriva que trop tôt. Grâce à une intelligente organisation, un confortable autocar transportait tous ces heureux retraitants, les déposant chacun dans leur village, des environs de Fribourg, jusqu'aux rives du lac de Neuchâtel.

On peut dire sans restriction que cette retraite, parfaitement réussie, est une preuve tangible des belles ressources cachées dans l'âme de nos jeunes gens, si on sait les découvrir et les exploiter.

Mercredi, 26 décembre, commencera la troisième retraite pour jeunes gens, surtout pour ceux de la Gruyère. Nous voulons croire qu'ils seront, par le nombre et la qualité, les émules de leurs amis de la plaine. S'il y a encore des hésitants, qu'ils se décident pendant la journée de Noël et qu'ils s'annoncent. Il en est encore temps, et il y a encore de la place. Le R. Père Pilloud les attend avec sa grande âme d'apôtre des jeunes.

M. O.

Veillée de Noël

à l'Union des travailleuses

Pour ce soir, 24 décembre, l'Union a organisé une veillée de Noël, pour ses membres et leurs amies.

Cette année-ci, comme les précédentes, ces dernières trouveront dans le local de la rue de Morat, 259, un accueil amical, le thé traditionnel, et un loto en miniature.

Il y aura encore des chants de Noël, des récitation, etc.

Le local sera ouvert depuis 8 h. 1/4 jusqu'au moment de la messe de minuit.

Les travailleuses qui se joindront aux membres de l'Union seront les bienvenues.

Conseil d'Etat Séance du 22 décembre

Le Conseil procède à la promotion annuelle des officiers :

Au grade de premier-lieutenant, les lieutenants : Sieber, Pierre, de Fribourg, à Lausanne ; Weck, Edouard, de Fribourg, à Belfaux ; Rentsch, Frédéric, de Buchillon, à Fribourg ; Wanzenried, Robert, de Münsingen, à Bienne ; Meyer, Francis, de Stallikon, à Fribourg ; Barras, Pierre, de et à Bulle ; Bulliard, Fernand, de Matran, à Fribourg ; Bächler, Félix, de Dirlaret, à Ueberstorf ; Sieber, Jean, de Fribourg, à Bâle.

Au grade de premier-lieutenant de cavalerie, les lieutenants : Blanc, Edmond, de et à Villaz-Saint-Pierre ; Steiner, Ernest, de Schüpfen, à Aarberg ; Musy, Pierre, d'Albeuve, à Middel.

Au grade de lieutenant, les caporaux : Thilo, Ernest, de Lausanne, à Fribourg ; Fürst, Wilhelm, de Chiètres, à Lourtens ; Terraz, Paul, de Chézard Saint-Martin, à Fribourg ; Barras, Joseph, de Chavannes-les-Forts, à Zurich ; Huwiler, Joseph, de Müswangen, à Saint-Blaise ; Poffet, Lucien, de et à Fribourg ; Castella, Robert, de Lessoc, à Fribourg ; Glaus, Fritz, de Niederried, à Zæziwil ; Aeschbacher, Paul, d'Eggwil, à Worb ; Brugger, Werner, de Frutigen, à Kandergrund ; Lehmann, Arthur, de et à Worb.

Au grade de lieutenant de cavalerie, les margis : Meyer, Jean, d'Oeschgen, à Fribourg ; Iselin, Emmanuel, de et à Bâle.

— Il enregistre la promulgation de la 5^{me} édition de la Pharmacopée nationale suisse.

— Il autorise les communes de Riaz, Villarboud et Villarsviviaux à procéder à des opérations immobilières ; celle de Saint-Martin à contracter un emprunt.

— Il décide que les bureaux de l'administration cantonale et des districts seront fermés le lundi, 31 décembre 1934.

Cours de ski

Le cours de ski organisé par le Ski-Club de Fribourg, à la cabane d'Allières, à la Berra, débutera mercredi. Le dernier délai pour les inscriptions est fixé à aujourd'hui, lundi, à 18 h. Prière de s'inscrire dans les trois magasins de sport de Fribourg. Actuellement, il y a à la Berra soixante centimètres de bonne neige poudreuse.

MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 22 décembre :

Oeufs, 1 fr. 80 la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 40-50 c. Choux, la pièce, 10-40 c. Choux-fleurs, la pièce, 40-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 20-25 c. Epinards, la portion, 20 c. Chicorée, la tête, 10-15 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 50 c. Choucroute, l'assiette, 25-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 70 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 30-70 c. Poires (div. sortes), les 5 litres, 30-90 c. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, le litre, 30 c. Châtaignes, le kilo 70-90 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emm., le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80-1 fr. 30. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1-1 fr. 50. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3-7 fr.

Vigile de Noël

Aujourd'hui, 24 décembre, vigile de Noël, le jeûne et l'abstinence ne sont obligatoires que jusqu'à 5 heures du soir.

Promotion militaire

Le Conseil fédéral a promu au grade de lieutenant-colonel le major Jules Rime, de Gruyères, jusqu'ici commissaire des guerres de la brigade d'infanterie de montagne 3.

Société des Amis des Beaux-Arts

L'assemblée générale annuelle de la Société fribourgeoise des Amis des Beaux-Arts aura lieu jeudi, 27 décembre, à 6 h. du soir, à la Bibliothèque cantonale. Les sociétaires sont priés d'y assister nombreux.

RADIO

Mardi, 25 décembre

Radio-Suisse romande

11 h., concert. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h., concert. 17 h., intermède de saxophone. 17 h. 15, suite du concert. 18 h., *Pour Noël*. 18 h. 30, en intermède : poèmes de Noël et de fin d'année. 19 h., entretien féminin. 19 h. 20, Noël, pot pourri par disques. 19 h. 30, (de La Chaux-de-Fonds), duos et soli de chant. 20 h. (de Fribourg), les enfants de la maîtrise de Saint-Jean, à Fribourg, sous la direction de M. l'abbé Buchs, chantent des Noëls. Au piano, M. G. Aebly. 1. *Dans l'humble crèche* (pastorale tirée du *Messie*, texte de Mia Denéréaz, réduction d'Alex Denéréaz ; 2. *Vieux Noëls* pour voix et instruments : a) *Venez bergers* (Bohême), texte de J.-B. Vial, arr. Carl Gerhardt ; b) *Un soir que les bergers* (France), arr. G. Aebly ; c) *Quelle est cette odeur agréable* (France), arr. G. Aebly ; d) *Noël savoyard* (XVII^{me} siècle), arr. Paul Berthier ; 3. *Nouveaux Noëls* : a) *Nuit de Noël*, E. Jaques-Dalcroze ; b) *Départ des bergers*, Joseph Bovet ; c) *Petit Noël*, G. Aebly (Jean Risse) ; d) *Noël en Gruyère*, G. Aebly (Jean Risse). 20 h. 25, *Noël ou Le mystère de la Nativité*, quatre tableaux de Maurice Bouchor. 21 h. 30, dernières nouvelles. 21 h. 40, vieux Noëls et chansons de nos grands-mères, interprétés par le petit chœur et le petit orchestre Radio-Lausanne. 22 h. 15, musique récréative.

Radio-Suisse allemande

10 h. 45, ancienne musique de chambre française. 16 h., musique récréative avec chant, vers et prose. 18 h., musique de Noël, par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 10, concert par l'Orchestre Radio Suisse allemande.

Radio-Suisse italienne

Pas d'émission.
Stations étrangères
Radio Paris, 20 h., cirque Radio-Paris. 21 h. 45, airs et morceaux d'opéras Tour Eiffel, 20 h. 30, la bonne chanson d'hier à aujourd'hui. Paris P. T. T., 16 h. 30, matinée enfantine. 21 h. 30, poèmes et chants de Noël, avec le concours de la troupe du

Théâtre de l'Odéon et du quatuor vocal *l'Accord parfait*. Poste parisien, 21 h. 45, un quart d'heure dans la loge de Sacha Guitry. Strasbourg, 20 h. 45, disques, Marseille P. T. T., 21 h., musique enregistrée. Bruxelles, 21 h., concert d'orchestre symphonique. Radio-Luxembourg, 22 h. 20, concert de musique belge. Kenigswusterhausen, 20 h., soirée gaie. Langenberg, 14 h. 10, musique de Noël. Leipzig, 20 h., concert du soir par l'Orchestre symphonique de Leipzig. Heilsberg, 22 h. 30, concert du soir par le petit orchestre de la station. Londres (Droitwich), 16 h., message de S. M. le roi à tout l'empire britannique. 22 h. 50, concert d'orchestre. Londres régional, 20 h. 30, concert par l'orchestre de la B. B. C. Vienne, 11 h. 20, *Sainte nuit*, mystère de Noël. 20 h., *Une nuit à Venise*, opéra-comique en trois actes, musique de Johann Strauss.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 35 à 8 h. 15, Hambourg, concert du port. 9 h. à 9 h. 30, Paris P. T. T., revue de la presse. 14 h. à 15 h., Limoges, musique symphonique. 15 h. à 15 h. 45, Paris P. T. T., disques et petits morceaux. 23 h. à 1 h., Vienne, concert par l'orchestre Wilhelm Wacek. 23 h., les Merry-makers chantent.

Mercredi, 26 décembre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo concert. 16 h. (de Zurich), concert, émission commune. 18 h., l'heure des enfants. 18 h. 50, *Pour les joueurs d'échecs*. 19 h. 10, causerie scientifique. 19 h. 40, radio chronique. 20 h., concert. 21 h., *Actrices du XVIII^{me} siècle*. 21 h. 15, dernières nouvelles. 21 h. 25, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande, consacré aux œuvres de M. Joseph Lauber, dirigé par le compositeur à l'occasion de son 70^{me} anniversaire. 22 h. 5, le quart d'heure de l'auditeur.

Radio-Suisse allemande

10 h., concert matinal avec le concours de l'Orchestre Radio Suisse allemande. 12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 21 h. 10, concert d'orgue et d'orchestre.

Radio Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 20 h. 15, pièces caractéristiques par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

21 h., concert de musique de chambre. Paris P. T. T., 13 h. 15, déjeuner concert par l'Orchestre national. Strasbourg, 19 h. 30, concert spirituel. Radio Luxembourg, 22 h., concert donné par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Leipzig, 20 h. 10, soirée variée de Noël Berlin-Tegel, 18 h. 40, musique variée Londres (Droitwich), 21 h. 45, récital de chant et de violoncelle. Vienne, 16 h., concert militaire. 21 h. 45, revue de succès : 1919-1925.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h. 15, Munich, concert matinal. 8 h. 35 à 9 h., Vienne, concert matinal. 9 h. à 9 h. 30, Paris P. T. T., revue de la presse. 10 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-la Doua, concert par l'orchestre Bidollet. Informations. 14 h. à 15 h., Bordeaux, concert par l'orchestre de la station.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Le sang des Maruzabal

par Edmond ROMAZIÈRES

Crapotte poursuivait :

— Excusez-moi, monsieur le juge, de revenir sur les questions de sentiment, mais ils s'entremêlent avec les autres faits et expliquent certains mobiles qui paraîtraient déroutants. Un soir, Etcheberiz a pu, par les paroles de la señorita, se croire l'élu. Ce que j'entendais, moi, prouvait qu'elle en disait autant, ou presque, à Sangaren... les trompant tous deux au surplus, car le mendiant, le faux aveugle au service de la señorita, suivait assidûment le señor Sangaren.

— C'est impossible ! s'écria encore celui-ci, mais avec moins de force... Engracia...

Elle ne se tourna pas vers lui. Elle semblait hypnotisée par Crapotte.

Etcheberiz s'essuya les yeux, que personne ne voyait.

— Aux illuminations de l'Exposition, reprit le détective, j'eus l'occasion d'en apprendre davantage. Je me trouvais, grimé, près de la señorita sur le terre-plein de la Plaza de Espana. Le mendiant vint la trouver. Je pus entendre. Il parlait de la « Casa Consistorial ». Il avait d'ailleurs découvert que j'appartenais à la police... Ce soir-là, je l'ai suivi et j'ai su qu'il se nomme Vicente Truffo, ancienne ordonnance du lieutenant Esteban Grialba, passé au service de la sœur de son officier, Truffo, qui se trouvait à Séville, le jour du meurtre ou du suicide !... J'ai su que cet homme est vitrier.

— Par exemple ! fit le juge qui avait sursauté.

Soller n'en croyait pas ses oreilles, mais il était moins ébahi que son chef. Si souvent, il

avait soupçonné Engracia, puis s'était répété que c'était fou... et imprudent...

Crapotte se tourna carrément vers Engracia :
— Señorita, je vous demande d'être belle joueuse. Je vais m'absenter de cette salle pendant cinq minutes pour les besoins de l'enquête. Si vous voulez parler, attendez mon retour.

L'ombre d'un sourire effleura les belles lèvres rouges.

— Je vous attendrai, señor, pour voir si vous êtes aussi fort que vous le supposez vous-même.

Elle ne perdait rien de son assurance et se croyait encore certaine de vaincre.

L'absence de Crapotte ne dura même pas le temps qu'il avait demandé. Il riait.

— Tout va bien, dit-il à Soller en s'asseyant. Celui-ci ne pouvait d'ailleurs pas comprendre.

Le détective reprit aussitôt.

— Les événements se précipitaient. Don Blas Miranda était envoyé en voyage. Tout faisait supposer qu'il n'irait pas loin et n'atteindrait pas la frontière française. Il devait écrire le lendemain. On attend toujours de ses nouvelles... Restaient alors Etcheberiz, Sangaren, la señorita. Craignant avec raison pour Jean Etcheberiz, j'avais résolu de le faire emprisonner, lorsque la señorita Grialba y pensa pour moi.

La lettre de dénonciation est de son écriture, très mal contrefaite. Les témoignages vous apprendront, monsieur le juge, que le jour où l'on a arrêté Etcheberiz, un ouvrier des téléphones était venu chez lui, en son absence. Or, les téléphones n'ont envoyé personne. La propriétaire dira si, dans l'ouvrier qui a apporté les pièces à conviction, elle reconnaît Vicente Truffo.

— Oh ! Oh ! ceci est grave, s'écria le juge.

— Considérez la situation de la señorita, continuait déjà Crapotte. Etcheberiz, convaincu d'assassinat, est d'avance condamné à mort. Il cesse de compter comme héritier. Le mariage Sangaren-Grialba réunit les deux parts de l'énorme fortune. Il n'est plus nécessaire de tuer... Moi, j'étais tranquille, car, en prison, Etcheberiz conservait la vie, ce qui était le principal, et je travaillais pour lui, plus qu'il ne s'en doute encore, comme vous allez le voir.

Ma curiosité me poussait également à Olite. Sur la route, j'ai échappé à un attentat. A Lérida, Vicente Truffo avait mis mon automobile hors d'usage. De tout ce que je viens d'avancer, j'ai les preuves. Si l'on cherche donc à qui le crime profite...

— Je vous remercie, coupa le juge. Je reconnais qu'il y a là un faisceau de faits qu'il faut contrôler et qui demande un supplément d'information.

— Pardon, monsieur le juge, je n'ai pas tout dit...

Il ne put poursuivre. Etcheberiz s'était dressé. D'une voix blanche, il prononça :

— Monsieur le juge, il est inutile de continuer l'interrogatoire. Vous m'avez demandé d'avouer... J'avoue...

— Heï ! s'écria le magistrat que ceci déroutait.

Quoi ! On lui démontrait presque que cet homme était une dupe, que les preuves avaient été patiemment accumulées contre lui par la coupable et il parlait d'avouer ? C'était illogique, outre-cuidant. On n'en sortirait jamais.

— Que voulez-vous avouer ? questionna-t-il d'un ton assez bourru.

— Que j'ai tué Quintin Hajar... Et Mahamud...

— Oh ! Oh ! ceci est grave, s'écria le juge.

— Considérez la situation de la señorita, continuait déjà Crapotte. Etcheberiz, convaincu d'assassinat, est d'avance condamné à mort. Il cesse de compter comme héritier. Le mariage Sangaren-Grialba réunit les deux parts de l'énorme fortune. Il n'est plus nécessaire de tuer... Moi, j'étais tranquille, car, en prison, Etcheberiz conservait la vie, ce qui était le principal, et je travaillais pour lui, plus qu'il ne s'en doute encore, comme vous allez le voir.

Ma curiosité me poussait également à Olite. Sur la route, j'ai échappé à un attentat. A Lérida, Vicente Truffo avait mis mon automobile hors d'usage. De tout ce que je viens d'avancer, j'ai les preuves. Si l'on cherche donc à qui le crime profite...

— Je vous remercie, coupa le juge. Je reconnais qu'il y a là un faisceau de faits qu'il faut contrôler et qui demande un supplément d'information.

— Pardon, monsieur le juge, je n'ai pas tout dit...

Il ne put poursuivre. Etcheberiz s'était dressé. D'une voix blanche, il prononça :

— Monsieur le juge, il est inutile de continuer l'interrogatoire. Vous m'avez demandé d'avouer... J'avoue...

— Heï ! s'écria le magistrat que ceci déroutait.

Quoi ! On lui démontrait presque que cet homme était une dupe, que les preuves avaient été patiemment accumulées contre lui par la coupable et il parlait d'avouer ? C'était illogique, outre-cuidant. On n'en sortirait jamais.

— Que voulez-vous avouer ? questionna-t-il d'un ton assez bourru.

— Que j'ai tué Quintin Hajar... Et Mahamud...

J'avoue tout. Je signerai ma déclaration. Mais laissez-moi partir. Cette réunion n'a plus de raison d'être, n'est-ce pas ?

Des larmes coulaient sur ses joues. Il faisait pitié.

— Etcheberiz, le témoin nous a apporté de telles présomptions...

— Il s'est trompé, cria Etcheberiz avec désespoir. Il s'est trompé. Tout ce qu'il a raconté n'est que divagations. Je ne vous avouerais pas mes crimes si j'étais innocent. La señorita Grialba ignore tout...

— Je le savais bien ! hurla Asensio.

Mais Engracia s'était levée.

— Je demande à parler à mon tour, dit-elle avec un tremblement dans la voix. Moi aussi, j'ai beaucoup à dire.

Crapotte étendit la main en souriant.

— Je le sais, señorita... Je le sais... Cependant, je vous prie de m'accorder encore une minute. J'allais justement, pour terminer, énoncer tout ce que vous avez sans doute sur les lèvres. Je sais que vous pleurez votre frère. Je sais que vous aviez juré de le venger, car vous ne croyiez pas au suicide... Je sais que vous avez appelé à vous sa fiancée fidèle, la señorita Juana, dont la douleur reste admirable... Je sais que vous n'avez obéi qu'à deux sentiments : l'amour fraternel, et l'amour pour le fiancé que vous étiez choisis. Une phrase vous prouvera que je sais tout... tout... « A Olite, enterré sous la cave de la maison Maruzabal, j'ai découvert le cadavre d'Asensio Sangaren, l'ami de votre frère, assassiné par ce misérable... qui a volé son nom. »

Il leva le bras. Avant que le faux Sangaren pût faire un geste, il était ceinturé. Les menottes emprisonnaient ses poignets.

(A suivre.)

Actualités médicales

Les bienfaits de l'huile d'olive

Du docteur Maurice Gille, dans le *Temps* de Paris :

En esquisant ce chapitre, nous ne nous occuperons, bien entendu, que de l'huile d'olive administrée à l'intérieur par la bouche. Pour le reste, personne n'ignore qu'elle représente un parfait pansement d'urgence des brûlés, par exemple, que son onctuosité et sa brûlure en font un des ingrédients les plus constants des liniments, des pommades, des emplâtres et le véhicule de choix de bien des substances insolubles dans l'eau ou dont on désire que la résorption soit lente et progressive. Mais nous ne croyons plus qu'à elle seule elle puisse guérir la gale, comme de crédules anciens l'ont affirmé.

En deux mots, l'huile d'olive est, à l'heure actuelle, dispensée avec succès dans un certain nombre de maladies de l'appareil digestif et de ses annexes, estomac, intestin, voies biliaires. C'est déjà un assez beau programme, dans lequel il importe seulement de mettre quelques précisions.

Commençons par l'estomac lui-même. On sait communément qu'il sécrète un liquide appelé suc gastrique, qui est indispensable aux premières transformations de nos nourritures. Quand ce liquide est sécrété en excès, trop de personnes se sont rendu compte qu'il s'ensuit des désordres de toute nature, qui contresignent ce qu'on appelle l'hyperchlorhydrie, et notamment des douleurs vives, périodiques, dont le pyrosis est le type. Que si le phénomène continue et ne s'amende point, il peut se faire que le suc gastrique exerce son action digestive sur la muqueuse de l'estomac lui-même, déterminant un ulcère qui peut, outre les souffrances, provoquer des accidents sérieux et parfois fort graves qui nécessitent trop souvent le recours à la chirurgie.

En dehors de celle-ci, la médecine est assez fréquemment capable de guérir l'hyperchlorhydrie et même l'ulcère. Elle emploie pour cela des régimes qui ont pour effet de réduire la sécrétion du suc gastrique et des agents médicamenteux qui font, sur la muqueuse de l'organe, un pansement protecteur interdisant son attaque. Or, l'huile d'olive (à la condition qu'elle soit très pure) réalise à elle seule cette double action modératrice de la sécrétion et protectrice des parois. Certains docteurs, Cohnheim, Mathieu, Enriquez, Coleman, en font la base du traitement soit de la dyspepsie par excès de sécrétion, soit de l'ulcère lui-même, et le fait que parmi ces noms il en est qui sont de France, d'autres qui viennent d'Allemagne ou des Etats-Unis, démontre que ce n'est pas là une question d'école, mais une vérité partout reconnue. Nous y ajouterons celui d'un Russe, l'illustre physiologiste Pawlow, qui a démontré expérimentalement cette vertu frénatrice de la sécrétion et celui de Zimmer qui invoque la fluidité de l'huile pour expliquer qu'elle puisse tapisser la muqueuse de l'estomac et la soustraire à toute offense. Le même a observé qu'il fallait, aux 15 à 20 grammes d'huile introduits dans l'estomac, trois ou quatre heures pour disparaître et a établi ainsi que c'est à intervalle égal que la prise de cette petite quantité doit être effectuée. D'autres, comme Parturier ou Walko, préfèrent un autre mode de traitement qui repose sur l'absorption, une demi-heure avant chaque repas, d'une demi-cuillerée à café d'huile, dose à augmenter de jour en jour jusqu'à lui faire atteindre un verre à bordeaux, toujours suivant le même horaire et le même rythme. On procéderait par cures de 15 jours à 3 semaines se répétant à intervalles réguliers. Au surplus, ces différences de prescription sont-elles affaire d'espèce.

Parmi ceux qui préconisent ce mode de traitement de l'hyperchlorhydrie et de l'ulcère de l'estomac, il conviendrait de nommer encore le professeur agrégé Chiray qui a récemment publié un savant article sur les emplois médicaux de l'huile d'olive. Mais dans ce travail il a surtout parlé de l'emploi qu'on en pouvait faire dans les affections des voies biliaires et c'est, en effet, un des points sur lesquels il est intéressant d'insister.

Il y a déjà longtemps, d'ailleurs, que cette indication de l'huile d'olive a été énoncée. Sans parler des vieux auteurs qui la mettaient, comme nous l'avons dit, à toutes les sauces, on trouve déjà cette prescription au milieu du siècle dernier dans les écrits de Grossmann et de Sannicola. Plus tard, des hommes comme Chauffard et Germain Sée, professeurs à la faculté de médecine de Paris, la renouvelèrent après avoir constaté son bien-fondé. Les uns et les autres ont établi que l'huile d'olive constituait un précieux médicament dans la lithiase, c'est-à-dire dans l'affection déterminée par la présence de calculs (vulgairement, de pierres) dans la vésicule biliaire et dont l'accident douloureux le plus connu a reçu le nom de coliques hépatiques. Ce n'est pas, comme on l'a avancé imprudemment autrefois, que l'huile soit capable de faire disparaître les calculs en les dissolvant. M. Chiray lui reconnaît deux propriétés qui se complètent ; elle active la sécrétion de la bile et, d'autre part, excite la contraction de la vésicule qui chasse son contenu dans l'intestin.

Sans vouloir entrer dans le détail du mécanisme physiologique qui relie cette double action

à la cure de la lithiase, nous pouvons préciser, avec l'auteur que nous venons de citer, le résultat que donne la prise régulière d'une petite quantité d'huile d'olive (aromatisée ou non avec quelques gouttes de jus de citron), soit une ou deux cuillerées à soupe bues une demi-heure avant le déjeuner du matin pendant environ dix jours par mois. Cette médication si simple a pour effet d'apaiser l'état douloureux permanent des sujets dont la vésicule biliaire est irritée constamment par la présence des calculs et d'en empêcher les réveils brusques intermittents qui ne sont autres que des coliques hépatiques plus ou moins franches.

Mais ce n'est pas tout. Quand une des pierres venant de la vésicule biliaire s'est engagée et arrêtée dans le canal cholédoque qui relie celle-ci à l'intestin, il y a non seulement inflammation du conduit (car il y a toujours quelque microbe prêt à profiter de l'occasion), mais obstacle au cours de la bile avec toutes sortes d'inconvénients dont fait partie une jaunisse intense. En pareil cas, on fait volontiers et logiquement appel au chirurgien. M. Chiray, avec bien d'autres, estime que, avant d'en venir là, il est indiqué de recourir à la cure d'huile d'olive qui évite quelquefois la venue de l'opérateur.

Pillion (de Bordeaux) tient que ce genre de thérapeutique s'oppose aux obstructions lentes de l'intestin, aboutissant à des constipations opiniâtres. Et il est de notion courante que l'huile d'olive, prise le matin à jeun, est un laxatif de premier ordre et, ce qui n'est pas à dédaigner, de parfaite innocuité.

Publications nouvelles

Les plus beaux sermons de saint Augustin, réunis et traduits par le chanoine G. Humeau. Trois volumes. — Ouvrage couronné par l'Académie française. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8^{me}).

Voici quelques lettres reçues par l'auteur et quelques appréciations relevées dans la presse, concernant les deux premiers volumes :

De M. Louis Bertrand, de l'Académie française : « Je vous remercie bien cordialement de l'aimable envoi de votre traduction des Sermons de saint Augustin. En ayant traduit moi-même un certain nombre pour mon recueil des *Plus belles pages de saint Augustin*, j'ai pu me rendre compte du mérite que vous y avez eu. Vous avez admirablement rendu tout ce qu'il y a de lyrique et de poétique dans ces homélies à la fois si élevées et si familières. Et vous avez écrit un livre à la fois très érudit et très littéraire.

« A part les érudits, peu vont aux sources, faute d'une première initiation et faute de loisirs, en sorte que les prêtres du ministère, à qui les sermons de saint Augustin seraient si profitables, sont précisément ceux qui les fréquentent le moins. M. le chanoine Humeau a voulu mettre à la portée de leurs mains ces trésors enfouis... C'est un magnifique présent qu'il fait à ses confrères et aux laïcs pieux, en un texte d'une correction irréprochable et sur du beau papier. Outre un avant-propos savant et très utile, chaque sermon est précédé d'une notice en quelques lignes qui le date s'il y a lieu, l'éclaircit et en donne, non pas un résumé, mais l'idée mère et comme l'âme ; ensuite, une courte indication en marge des paragraphes guidera le lecteur et abrégera son travail. Le texte lui-même est mis en un français net, très pur, et d'un tour si naturel qu'un lecteur non averti n'y devinerait aucunement une traduction. Ce n'est pourtant pas « une belle infidèle » qui sacrifie l'exactitude à l'élégance. Non, ici, le sens est profondément rendu avec l'allure et le ton de l'original, et le miracle est que cette fidélité ne gêne pas le français.

« La traduction s'accompagne de quelques notes, jamais oiseuses, mais aussi substantielles que brèves. » (E. Bruneteau, *La Vie catholique*.)

Chansons enfantines, musique et paroles de Leni de Boer (chez l'auteur, à Bon-Port, Montreux).

Ces douze chansons, écrites pour les enfants, harmonisées pour eux, parlent à leur âme, à leur cœur. Ils s'y reconnaîtront. Si parler aux enfants est un art, écrire pour eux est un don. Personne ne le possède plus complètement que Mme Leni de Boer — une Hollandaise fixée depuis plusieurs années à Montreux — une maman, doublée d'un pédagogue, d'un poète et d'une musicienne. Son art, si complexe, s'est adapté à la psychologie des petits hommes. « Chez le coiffeur » est un début dans la vie ; comme d'ailleurs « A l'école », « Jean le savait mieux » ; d'autres « Au pays de Cocagne », « L'avion », « L'aventure » sont d'exquises incursions au pays du rêve et de la fantaisie, cependant que « Le chien », « L'escargot et la fourmi », « L'horloge », « Prière », « Le poney » sont des leçons de choses qui feront époque dans une cervelle éveillée. Ces thèmes tout simples, mais lumineux, sont enrobés de fraîches mélodies très chantantes et d'accompagnements qui les parent comme d'une dentelle.

La traduction française est de Mme Mather-Estoppey, et M^{lle} Louise Jengeneal a illustré cette édition ravissante d'admirables petits dessins qui ajoutent une facette de plus à tout l'esprit qu'elle contient.

Philippe Henriot, député de la Gironde. — *Mort de la trêve*. Un volume in-18 Jésus. — Prix : 12 francs. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

En fait, exista-t-elle jamais ? Fut-elle autre chose qu'un mythe ? L'auteur du 6^{février} parle d'elle, dès les premières pages, avec cet accent qui n'est qu'à lui, à la fois méprisante et fier, l'accent du hautain pamphlétaire que ces derniers mois ont consacré comme le leader de demain.

Nous sortons, nous explique l'auteur, de vivre des mois étranges. Nous sommes-nous doutés, nous autres, de leur authentique contenu ? Un instant apaisée par la paternelle parole du président Doumergue, la France ne s'aperçoit-elle pas tout à coup qu'elle est restée au bord de l'abîme ? Les faiblesses et les infamies qui avaient fait sortir dans la rue la population de Paris, y a-t-on vraiment porté remède ? L'affaire Stavisky ! Voyez-vous, poursuit Philippe Henriot, que, malgré le terrible réquisitoire d'André Tardieu, ses vrais coupables soient arrêtés ? Les meurtriers du conseiller Prince courent encore, de même que ceux du roi Alexandre et de l'infortuné Barthou ont pu errer tout à leur aise dans une France fissurée de partout. Cependant que le blé ne se vend pas, que les menaces extérieures s'aggravent et que, terrés sous les ailes de la franc-maçonnerie internationale, partisans et ministres radicaux se disputent avec frénésie ce qui reste de l'assiette au beurre.

Que de Français anxieux se pencheront et méditeront aussi sur les toutes dernières pages du livre, là où parlant des forfaits d'hier et des compromis d'aujourd'hui, de la dictature de la rue et des haut-le-cœur des honnêtes gens, l'accent de Philippe Henriot s'élève encore, si possible, et devient prophétique !

Il faut lire *Mort de la trêve*, où le justicier de la Gironde donne un pendant magistral à *Leurs figures* de Barrès, pour comprendre dans quel cloaque se meurt l'histoire contemporaine. Heureusement, l'existence seule d'un tel livre et d'un tel homme démontrent qu'il y a, pour les honnêtes Français, un centre de ralliement.

Jules-Philippe Heuzey. — (M^{me} Georges Goyau.) — *Une mère qui s'évade*, roman. — Un volume in-18 Jésus. — Prix : 12 francs. — Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Rien n'était plus inattendu, sous la plume du tendre auteur de *L'amour qui sépare* et *Les Dominicains*, qu'un roman d'anticipation qui nous transporte, par fantaisie, dans ce futur — peut-être tout proche ! — où la nationalisation, triomphante sur la planète, a fait de Paris... Villecachin.

Fantaisie... Mais l'âme de l'auteur, compréhensive et affectueuse, satirique juste quand il le faut, n'a pas varié, qui se met en quête principalement de la solution apportée par... ces hommes de l'avenir au problème éternel de l'amour.

Voici venus les temps annoncés de la morne éducation sexuelle. Pour Méthyl, Borate ou Formol — noms « scientifiques » qui ont remplacé les doux patronymes d'autrefois — l'amour ne doit engager que le corps ; foin de l'obsession sentimentale qui prétendrait à magnifier le contact des épidermes ! Pourtant, pourtant... ne faut-il croire qu'un rêve obscur d'absolu est fait pour hanter à jamais les éphémères cervelles humaines ? Méthyl et Borate s'aiment vraiment. Un enfant nait de leur ivresse... Désastres, folies, guerres, aventures. Car, dans cette humanité si sage, l'homme pour l'homme est toujours un loup.

Rien ne saurait donner une idée de la prodigieuse invention créatrice et récréatrice que déploie l'auteur en un tel livre. On le sent, de page en page, attaché, bouleversé, halluciné, dévoré malgré tout d'angoisses devant les perspectives qu'il ouvre, — jusqu'à ce que les dernières pages apportent ce après quoi on soupire : la révolte salutaire des hommes et leur ralliement sous la loi du Christ, seule capable d'élever et purifier la vie.

La conception de ce roman appelait un tour de force. Tour de force, en effet, la réalisation d'une œuvre d'imagination de cet élan et de cette tenue ! *Une mère qui s'évade*, œuvre de foi, d'ironie et d'espérance, nous fait nous évader nous-mêmes des formules banales où, souvent, s'enlise le roman contemporain.

Les épîtres de l'année liturgique, étudiée en vue de la prédication, par Louis Soubigou, professeur d'écriture sainte au Grand Séminaire de Quimper. Un volume in-8° écu (13,5 X 20,5) de VIII-256 pages ; 18 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^{me}).

Le prédicateur cherche souvent dans les épîtres les éléments d'une prédication adaptée aux besoins actuels ; mais leur utilisation offre une difficulté spéciale ; au lieu de récits concrets ou de paraboles séduisantes comme dans l'Evangile, ce sont des extraits de lettres doctrinales, qui se tiennent dans les hauteurs et dont le caractère fragmentaire ajoute encore à leur aspect mystérieux.

Le but de ce livre est d'aider le prédicateur en lui présentant un certain nombre de suggestions pour lui faire voir les idées qu'il peut puiser dans un texte, au premier abord énigmatique — il lui restera à les adapter à son auditoire particulier.

Les épîtres sont étudiées dans l'ordre de l'année liturgique. Cet ouvrage est ainsi le complément de *l'Enseignement de saint Paul dans les épîtres de l'année liturgique* (même auteur, même éditeur, 18 fr.), qui, sur un plan doctrinal, commente les épîtres. Ceux qui l'utiliseront devront s'y reporter fréquemment, car l'auteur, pour ne pas se répéter, y renvoie constamment.

Willy-A. Prestre. — *Tocsins dans la nuit*, roman, avec une préface du général Baratier, ancien chef d'état-major du maréchal Foch. Editions Victor Attinger, 7, place Piaget, Neuchâtel.

La tendance naturelle en lisant *Tocsins dans la nuit* sera fatalement de chercher à se rassurer en qualifiant cet ouvrage d'élucubration de romancier.

Or, ce livre ayant été écrit en vue de révéler au peuple suisse l'imminence et l'atrocité de la menace, afin que les fortifications soient mises en œuvre, il importe de réfuter cette objection.

Les éléments du roman même, représailles, incendies et mutilations ne sont nullement le fait d'une imagination sadique, ils appartiennent déjà à l'histoire. Et les pires suppositions faites ici, gaz léprogneux et lumière ultra-violette, ont été confirmées par de nombreux périodiques.

Il est d'ailleurs vraisemblable que la prochaine guerre dépassera le passé en atrocités, parce que les moyens chimiques et bactériologiques ont atteint une puissance effroyable.

Quant à la supposition tactique de l'attaque brusquée en quatre phases :

- 1° Destruction de la puissance militaire helvétique et des capitales : Paris et Berne.
- 2° Occupation de la ligne Bâle-Genève.
- 3° Rabattement sur le front français du Jura.
- 4° Attaque de cette position.

Elle a été dûment documentée et discutée avec des personnalités militaires suisses et françaises.

Cela permet de dire que le problème de la paix mondiale a sa solution en Suisse. C'est à elle qu'il appartient de fixer le dernier barreau qui fermait le chemin à la guerre.

Notre état-major l'a compris. Il a obtenu des Chambres fédérales la promesse des crédits nécessaires aux fortifications. Mais l'administration est lente et il y a urgence. L'Allemagne est prête. Tout comme les autres pays, nous devons à nos soldats les fortifications qui sauveront tant de vies, permettront la mobilisation de notre armée si bien équipée, feront échouer l'attaque brusquée préconisée par les Allemands, leur enlevant peut-être même l'idée d'agression.

Mais surtout il y a urgence à transformer nos arsenaux en les disséminant et en les bétonnant contre les attaques aériennes, si nous ne voulons pas voir se réaliser la première partie de cet ouvrage qui est, suivant le général Baratier, une « saisissante et véridique image » et qui, suivant le colonel Lecomte, « correspond bien à ce qui pourrait se passer », si nous ne prenons pas des mesures promptes et énergiques.

René Bazin, de l'Académie française. — *Pie X*. — Un volume in-16 avec couverture et de nombreuses planches hors-texte en héliogravure. Le volume : Prix : 3 fr. 95. — Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Les premiers actes d'un procès de béatification ont été posés à Rome ; un jour, sans doute, l'Eglise mettra *Pie X* sur ses autels. Et ce Pape apparaîtra alors, aux yeux de nos enfants, tel qu'il fut : entre les pontifes les plus grands. Né dans un petit village italien, d'une pauvre famille de paysans italiens, il montera peu à peu jusqu'au sommet de l'Eglise militante, oublieux de soi-même, oublieux de tout, sauf de Dieu et des âmes — toujours plus nombreuses — dont il eut la charge. Et nul ne fut à la fois plus humble et plus ferme dans le souci et le maintien des vérités du salut.

Les pages que lui consacre René Bazin sont claires, directes et simples comme ce grand prêtre, mais d'autant plus prenantes, et son *Pie X* doit venir entre les mains de tous ceux qui aiment le pontife de paix que la grande guerre a tué.

Aménagement des fumiers et purins, par Max Ringelmann, professeur de génie rural à l'Institut agronomique. 2^{me} édition, revue par M. Verchère, chef de travaux à l'École d'agriculture de Grignon. Un volume de 226 pages avec 110 figures. Broché : franco 7 fr. 70. Librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob, Paris (6^e).

L'ouvrage célèbre du savant professeur de l'Institut agronomique étant épuisé, M. Verchère a bien voulu le revoir et mettre au point une seconde édition à laquelle on a incorporé la fabrication du fumier artificiel et son emploi en horticulture.

Il est à peine besoin de rappeler l'importance du fumier dans l'économie agricole. Aussi sa confection rationnelle est-elle capitale si l'on veut éviter des pertes parfois considérables de matières fertilisantes très précieuses spécialement en période de crise agricole.

Voici le sommaire abrégé de cet ouvrage essentiel en agriculture : De la confection du fumier, des fumières, données numériques sur le fumier, établissement d'une fumière, des citernes à purins, canalisation des purins. Emploi des purins, encouragements des offices agricoles, le fumier artificiel ; fumières, citernes à purin et salubrité publique.

Pour les étrennes (17, rue Soufflot, Paris, Vme.)
 Les éditions Spes nous offrent, cette année, trois beaux livres d'étrennes, s'adressant à des enfants d'âges différents, d'une présentation très soignée et qu'une combinaison de vente très avantageuse vous permettra d'acquérir pour une somme réellement modique.

Tous les trois sont solidement cartonnés, ont une couverture en couleurs fort attrayante et sont abondamment illustrés de dessins en noir et en couleurs. Ils sont vendus en groupe au prix de 25 fr. les trois jusqu'au 31 janvier 1935.

Ce qui se passa dans l'arche de Noé, texte et dessins de Désiré Dreux, format 28x22, 10 fr.

Un album qui amusera follement petites filles et petits garçons de 4 à 8 ans. Jojo et Nénette, le petit-fils et la petite-fille de Noé ne s'ennuient pas dans l'arche : leurs grands amis les animaux se chargent de les amuser par quantités d'aventures toutes plus drôles les unes que les autres... Il faut voir les mines comiques des animaux croqués par l'artiste et entendre les cris de joie des petits au fur et à mesure que se tournent les pages.

Crusoette, par Jaqueline Lagrange, dessins en noir, par Pierre Lissac, hors-texte en couleurs par Jean Chaudourge, 128 pages, format 22 x 16, 10 fr.

Ce sont les aventures tour à tour dramatiques ou souriantes de « Vonnète », arrière-petite-nièce de Robinson, jetée par le miracle des vents et les grâces de l'auteur dans une île déserte de l'Atlantique... Très débrouillarde, « Crusoette » s'adjoint bientôt comme compagne une biche qui deviendra son inséparable « Vendredi » ; et puis, il y a le singe, il y a le perroquet, il y a bien d'autres bêtes de la forêt, qui sont les amies de Crusoette. C'est une belle histoire pour les fillettes de 6 à 14 ans mais qui intéressera tout autant les petits garçons.

Du paradis terrestre à Noël, par Marie de Langle de Cary. Préface de Mgr Baudrillart, dessins en noir par A. Wirz, hors-texte en couleurs, par J. Chaudourge. Un beau volume de 256 pages, format 24 x 19, 15 fr.

Présenté de façon vivante, originale et très éducative, c'est le récit d'une Tante émaillé des remarques et des questions spontanées des neveux et nièces ; le tout « pris sur le vif » forme un dialogue dont l'intérêt ne décroît à aucun moment.

Voilà donc pour les étrennes de nos enfants, trois très beaux livres que vous pourrez vous

procurer jusqu'au 31 janvier 1935, en groupe, au prix de 25 fr. les trois.

R. P. Rigaux, de l'Action populaire. — **Sur les routes de l'Action. Essai d'orientation sociale.** — Un volume in-8° couronne de 256 pages, 7 fr. 50. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (Vme).

Les « orientations » visées par l'auteur se répartissent en cinq directions, autour de cinq problèmes : ceux de la discipline personnelle, de l'union, de l'ascèse, de l'action sociale de la conquête...

Les brefs chapitres — dont les titres ont une originale allure de proverbes — développent, dans chacune de ces parties, autant de notions motrices pour la course active du temps présent... et de tous les temps. Ainsi la première partie se concentre sur ces quatre propositions : Se régler n'est pas s'entraver. Se lier au dogme n'est pas s'immobiliser. Additionner c'est multiplier. Innover c'est recommencer...

Comme dans ses précédentes études, le Père Rigaux s'attache surtout à mettre en relief une pensée substantielle et claire. On trouvera là de quoi réfléchir, de quoi s'orienter du bien au mieux sur les routes de l'action. Se régler, s'unir, se posséder, se donner et conquérir, ne voilà-t-il pas autant de sources joyeuses captées par la plus efficace des radiesthésies, celle du sens social ? Si cela peut être lu avec fruit par les jeunes gens, ce sont les esprits plus évolués et mûris par l'expérience qui davantage le goûteront.

L'Histoire suisse contée par grand-mère, par Marthe Reymond, 2^{me} édition revue et augmentée, un volume in-16, illustré en couleurs et en noir, relié, 4 fr. Editions Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel et Paris.

A l'époque où les éducateurs se demandent : « Que pourrions-nous mettre entre les mains de nos enfants — fillettes ou garçons — qui les intéresse directement, qui leur soit à la fois délassant et instructif ? » A l'époque encore où les publications, en vue des cadeaux de Noël et nouvel an, paraissent, voici qu'une nouvelle édition de *L'Histoire suisse contée par grand-mère* vient de sortir de presse. Nous saluons avec une joie patriotique, doublée d'une joie grand-maternelle, cette 2^{me} édition d'un volume où les grands faits de nos aïeux sont contés avec une simplicité, une fidélité, une clarté qui en font un petit chef-d'œuvre.

M^{lle} Marthe Reymond, qui possède de remarquables qualités pédagogiques, dédie ce livre

« A François et à ses contemporains ». Et, ce petit monde doit avoir de 6 à 10 ans. C'est à lui que grand-mère, dans un style sobre et puissant, décrit les lacustres qui ne devaient pas s'ennuyer dans leurs bateaux taillés dans un tronc d'arbre ; raconte la vie, les coutumes des Helvètes, les légendes de Saint-Béat, d'Henri de Fetzuns et de Berthe du Chatelard ; c'est devant lui encore qu'elle fait défiler les nobles figures des pères et sauveurs de la patrie : Jean de Wäld, Nicolas de Flue, Davel, Jean de Müller, Pestalozzi, Louis Favre, Henri Dunant, etc.

Grand-mère parle batailles dans ce livre remarquable, mais elle dit aussi ce que raconte la voix des cloches et ce que signifie le drapeau suisse. La lecture de *L'Histoire suisse contée par grand-mère* assure à chacun profit, instruction, agrément et reconnaissance. Reconnaissance envers ceux qui ont fait la Suisse et envers celle qui, pour apprendre à nos enfants à s'inspirer de grands modèles, a repris le thème de la vaillance, de l'endurance, de la noblesse et de la piété de nos aïeux.

Ajoutons que les illustrations en couleurs et en noir dues à l'expression artistique d'Yvonne Jéquier, complètent ce livre d'une façon parlante. C. F.

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal !

CAPITOLE

Aujourd'hui et demain « Relâche »
 Mercredi 26 et jeudi 27 déc. — Soirées à 20 h. 30

SUR NOTRE SCENE

Les Ballets russes de Paris

35 artistes avec la célèbre danseuse **Tina Meller**

AU PROGRAMME :
 DANUBE AU PRINTEMPS, de Strauss
 DANSES POLOVTZIENNES, de Borodine
 BOLERO, de Ravel

UN SPECTACLE D'UNE VÉRITABLE FÉERIE
 PRIX DES PLACES : Fr. 1.70 à 5.50

Téléphone 1300

NOUVEAUTÉ

Romain Pittet
 Professeur d'histoire au Grand Séminaire

L'Abbaye Cistercienne de la Fille-Dieu

(Lettre-préface de S. Exc. Mgr Besson)

Ouvrage orné de plusieurs hors-texte
 Prix : Fr. 5.-

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG
 Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

A VENDRE

centre grand village, maison 3 logements, magasin, grange, écurie, verger.

A louer, à Courtepin, 1 maison, jardin, près laiterie, route canton., plein soleil.

S'adresser sous chiffres P 41680 F, à Publicitas, Fribourg.



Tous les **Articles électriques**

Radiateurs, Fers à repasser, Réchauds, Bouilleurs, Coussins électriques, Lampes portatives, Câbles, fiches, etc.

QUALITÉ — BAS PRIX

Eichenberger frères, S. A.
 Place de la Gare
 FRIBOURG

Frênes

Suis acheteur de frênes. Adresser les offres à Louis Yerly, scierie, commerce de bois, Treyvaux

Pour favoriser nos exportations en Bulgarie



a, selon des constatations officielles, contribué dans la même mesure que d'autres maisons

Dès le début nous avons trouvé tout naturel d'apporter notre aide pour rendre possible la commande des six grandes locomotives de Winterthour. Nous nous étions simplement contentés de mentionner ce fait sur les billets insérés dans nos boîtes de cigarettes. Nous en informons le public, uniquement pour éviter une interprétation erronée.

BEER & Cie — FABRIQUE DE CIGARETTES — ZURICH

Sullana LA CIGARETTE A FR. 1.- QUI SE FUME LE PLUS en SUISSE



L'Association des infirmières de Fribourg fait part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne de

MÈRE PAUL BERCHMANS

Supérieure de l'Ecole d'infirmières de Fribourg pieusement décédée, le 21 décembre, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement a eu lieu ce matin.



Madame Théophile Perroud-Gobet, à Orsonnens;

La famille de feu Pierre Perroud-Bérard, à Nyon et Vevey;

Monsieur Philippe Perroud-Brayoud, ses enfants et petits-enfants, à Massonnens et Fribourg;

Monsieur Victor Phillot-Perroud, ses enfants et petits-enfants, à Villargiroud, Landecy et Montreux;

Monsieur Cyprien Bérard-Perroud, ses enfants et petit-enfant, à Farvagny, Nantes-la-Ville (France), Posat, Villargiroud, Châbles, Payerne et Vevey;

Révérende Sœur Philomène Perroud, à la Fille-Dieu, Romont;

Mesdemoiselles Catherine Chassot et Clara Chammartin, à Orsonnens,

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Théophile PERROUD

négociant

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, décédé à Orsonnens, le 22 décembre, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, muni de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu mercredi, 26 décembre, à 9 h. 1/2, à Orsonnens.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Conseil communal d'Orsonnens fait part du décès de son membre regretté

Monsieur Théophile PERROUD

négociant

L'enterrement aura lieu à Orsonnens, le 26 décembre, à 9 h. 1/2.

TRANSPORTS FUNÉBRES A. MURITH S. A. FRIBOURG

Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

Hôtel Suisse

Menu de Noël 1934

Fr. 4.50 5.- 6.-

Délices Norvégienne Germiny en Tasse

Suprême de Sole à la Waleska

Oison farci Père Noël Pommes rissolées Escarole au citron

Asperges d'Argenteuil Sauce Mousse d'Or

Plum Pudding au Feu de joie Corbeille de fruits

De midi à 14 heures

MISE DE BOIS

La commune de Posat vendra en mises publiques 20 tas de bois sec, 30 tas d'éclaircies foyard, 20 tas de branches et 30 billons et charpentés.

16317

Rendez-vous des miseurs jeudi 27 décembre, à 12 h. 1/2, au bois des Troncs.

Pompes funèbres générales, Fribourg

Tél. 9.95 Ad. GENDRE Avenue Gare, 27 Cercueils - Transports - Couronnes

CAPITOLE

Mercredi 26 et jeudi 27 décembre, à 20 h. 30

Les Ballets Russes de Paris

35 artistes avec la célèbre danseuse TINA MELLER

AU PROGRAMME :

Danube au printemps (Strauss) Danses polovtziennes (Borodine) BOLERO (Ravel)

Prix des places : Fr. 1.70, 2.20, 3.30, 4.40, 5.50

LA LOCATION EST OUVERTE

Tél. 1300

ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30

Continuation de l'immense succès

TSAREVITCH

l'opérette à grande mise en scène de Franz Lehár

avec Marie Glory Félix Oudart

Au même programme, des attractions de premier choix

Demain, Noël : Fermeture obligatoire

TEL 714

Manteaux d'hiver

et complets pour messieurs

Séries Réclame

Fr. 38.- 50.- 60.-

autres prix Fr. 65.- 75.- 85.- etc.

Gilets fantaisie, à manches

et Pullovers, pure laine, pour Messieurs, depuis Fr. 9.-

Pantalons drap pour hommes, à Fr. 9.50 12.50 15.- 18.-, etc.

Pantalons sport, pour hommes, depuis Fr. 15.-

COSTUMES et MANTEAUX pour garçonnets, depuis Fr. 10.-

Pantalons ski, pour dames et messieurs, depuis Fr. 20.-

Windjacks, pour Messieurs depuis Fr. 19.-

Manteaux de pluie, doublé pour Messieurs, depuis Fr. 19.-

Maison spéciale de confections soignées

pour

messieurs, jeunes gens et garçons

A la Perfection

Jacques EUGENHEIM-SCHNEIDER

10, Avenue de la Gare, FRIBOURG

VOIR NOS 5 VITRINES

A LOUER

un logement de 3 chambres, cuisine, cave, buanderie, galetas. Beau jardin. Lumière électrique et eau dans la cuisine. Tout neuf, ensoleillé et bien situé. Entrée tout de suite ou selon entente. 16290 S'adresser à Joseph Boschung, Domdidier (Cl. Fribourg).

A LOUER

pour le 25 juillet 1935, à personnes tranquilles, dans villa de deux ménages, un appartement de 5 chambres, ch. de bonne, tout confort, chauffage général. 16237 S'adresser : rue des Ecoles, 2, Gambach, au rez-de-chaussée.

Imprimerie Saint-Paul

Faire-part

Hôtel de Fribourg

Programme des festivités de Noël et de fin d'année

Lundi 24 décembre

Lundi 24 déc. (Soirée de Noël)

au Café-Brasserie :

musique de circonstance par le sympathique

« BRUNO CANAVESI »

et son orchestre.

Illumination de l'arbre.

Au Restaurant français :

Menus et carte habituels.

Mardi 25 décembre

(Jour de Noël)

au Café-Brasserie concert spécial de musique de Noël

illumination de l'arbre

en matinée et en soirée

dès 16 h. dès 20 h. 30

Au Restaurant français : menus de fêtes très soignés, à Fr. 4.50 et 6. au déjeuner et au dîner

Lundi 31 décembre

(Soirée de St. Sylvestre)

au Café-Brasserie :

Menus de fête dès 20 h.

à Fr. 3.50 et 5.-

aux accents d'un orchestre « Stimmung » des plus entraînants

A la Salle des Fêtes

(au 1er)

Dîner - souper Select

Tables décorées, cotillons

Sur scène :

« Apothéose de Minuit »

Réservez cette soirée unique et nouvelle

Mardi 1er janvier

(Jour de l'An)

Mardi 1er janvier

Au Café-Brasserie :

en matinée et en soirée

dès 16 h. dès 20 h. 30

Grands concerts spéciaux.

Au Restaurant français :

Menus fins de Nouvel-An

au déjeuner et au dîner

à Fr. 4.50 et 6.-

A la Bonbonnière

A St-Sylvestre

Joyeux réveillon Attractions

entrée Fr. 2.-

Consommations

aux prix ordinaires.

Le jour de l'An

Dès 16 h.

Thé-musique

et pâtisserie à discrétion

Fr. 2.- par personne

(pas de finance d'entrée).

En soirée, dès 20 heures

Attractions - Entrée Fr. 2.-

Tarif ordinaire des consommations

Pour tous renseignements et détails, veuillez consulter au Café-Brasserie, disposés sur les tables :

nos sensationnels menus de Fêtes

Ne pas oublier de réserver les tables à temps auprès de la Réception de l'Hôtel.

(Entrée avenue de Pérolles)

Charles Kreutzer, gérance nouvelle.

BIJOUTERIE



Je serais acheteur d'un

taureau

de 12 à 15 mois, avec marque métallique, man teau rouge. 41681 S'adresser à Delabays, Cornérod.



Editions

française allemande et anglaise

PRIX : Fr. 4.-

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Personne

bien recommandée, trentaine d'années, cherche place dans bonne famille privée. De préférence chez monsieur seul.

S'adresser sous chiffres P 41684 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

dans la Singine moyenne

DOMAINE

d'env. 20 poses en bons prés et champs. Demander l'adresse sous No F 417 N, au bureau d'annonces des « Freiburger Nachrichten » Place de la Gare, 10, Fribourg.

VISITEZ LA GRANDE EXPOSITION PEUGEOT

jusqu'au 31 décembre

Au Colisée place de la Gare, 37 FRIBOURG

Demandez sans engagement renseignements, catalogues et démonstration auprès des agents.

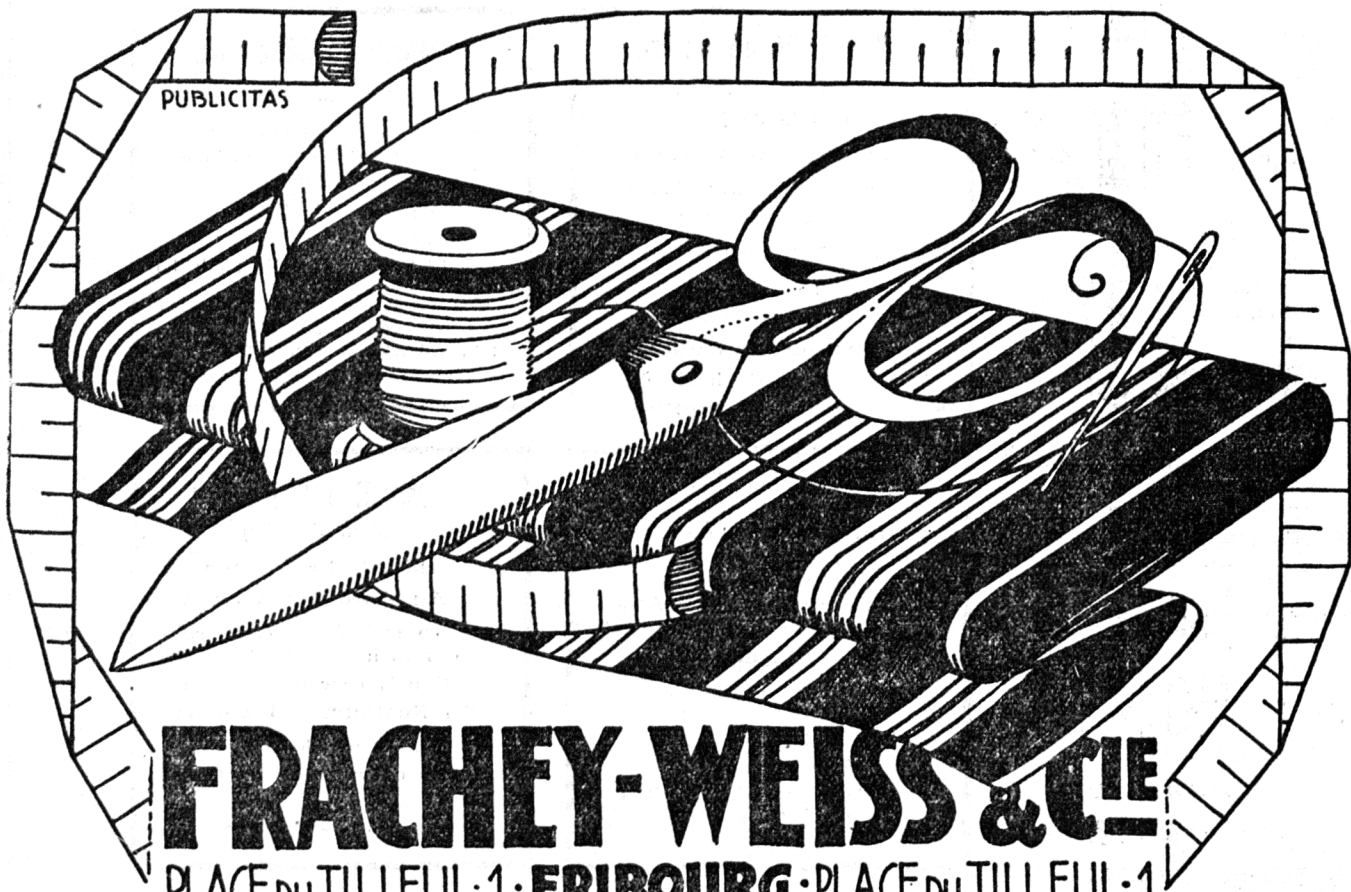
Brulhart Frères, Fribourg.

Tél. 1000

Félix Gremaud, Bulle.

Tél. 267

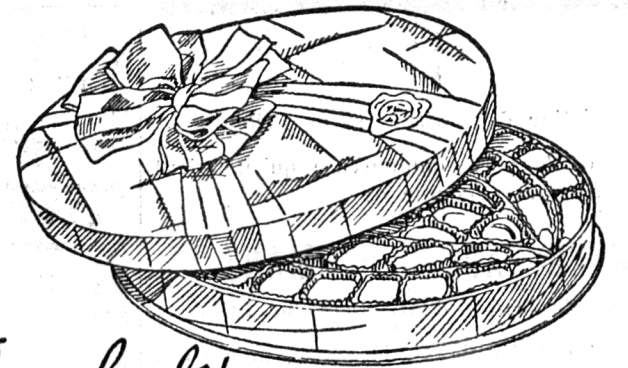
Manufacture de vêtements „ sur mesure ” pour messieurs



FRACHEY-WEISS & C^{ie}

PLACE DU TILLEUL · 1 · FRIBOURG · PLACE DU TILLEUL · 1

Cadeau à tout acheteur



Pour les fêtes: **KOHLER**
les ravissantes boîtes
pleines de délicieux bonbons au chocolat

L'Antiquité chrétienne

premier tome qui a paru sur l'ouvrage
HISTOIRE DE L'EGLISE
par
le R. P. A.-M. Jacquin
des Frères Prêcheurs
Professeur à l'université de Fribourg

Broché	Fr. 7.70
Relié 1/2 toile	» 14.—
Relié peau, exécution très soignée	» 21.—

Beau cadeau pour les fêtes

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

A louer tout de suite! Hôtel du Chamois au Mothélon

avec grange, écurie et quelques poses de terre, ainsi que Scierie, atelier de menuiserie et forge, y compris machines et outillage.

Situation intéressante pour preneur sérieux, scieur, charpentier ou menuisier. 3837

Prendre connaissance des conditions et faire les offres par écrit à M^{lle} M.-L. MORARD, Gérantes, BULLE, jusqu'au 5 janvier 1935.

Réparations de vélos

Revisions, nettoyages, remise en état soignés et bon marché pendant la mauvaise saison, travail exécuté par spécialiste.

Chez **DALER frères**, Cycles et Autos, Route Neuve, 4 (Derrière le Grand Café Continental).

Postiches

soit : perruques, nattes, chignons, etc.

Adressez-vous en toute confiance au 121-2

SPECIALISTE

Louis Mœhr

posticheur

FRIBOURG

transféré

48, rue de Lausanne. Au 1^{er} étage.

Miel pur du TESSIN

garanti et contrôlé, envoi contre remb. en bidons de 5 kg. à Fr. 3.— par kg. Prix spéciaux pour grandes quantités, chez **B. Svanascini**, apiculteur, à Mendrisio. C. P. 843.

LUNETTES

et pince-nez nickel, belle qual dep Fr. 3.50 au magasin **DALER frères**, route Neuve, derrière le grand café Continental. 51-1

Encore divers articles d'optique à très bas prix

A LOUER

appartement de 5 pièces 14541 S'adresser à **M. G. de Weck**, rue de Romont, 18, 1^{er} étage.

Jolie maison

à vendre de gré à gré, pour cause de départ, située à TATROZ, avec 2 poses de terre,

magasin d'épicerie - mercerie chauffage central, grange et atelier pour n'importe quel métier. Bâtiment état neuf, au bord route cantonale. 3826 B Pour visiter, s'adresser du 25 décembre au 6 janvier, au magasin **Descloux-Cottet**, à Tatroz (Veveysse).

Mise de vin à DUILLIER s/Nyon

Récolte 1934

Un groupe de propriétaires viticulteurs exposera en mise publique, le **vendredi 28 décembre 1934**, à 15 h., à l'**Auberge communale de Duillier**, environ 45,000 litres de vin blanc en 15 vases.

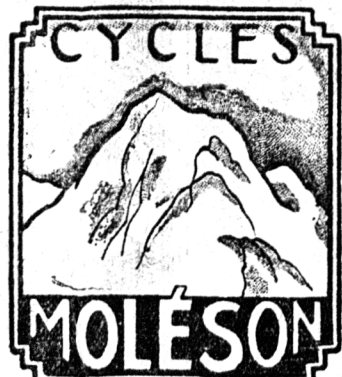
Dégustation le même jour, dès 10 h., au château de Duillier. Les conditions de vente seront lues avant la mise. — Pour tout autre renseignement, s'adresser à **M. H. Sinner**, syndic, à Duillier.

La plus belle joie de Noël est l'accomplissement d'une bonne action! Les missionnaires ainsi que leurs protégés infortunés acceptent avec la plus grande reconnaissance jusqu'aux plus petits dons. — Pieuses oboles peuvent être expédiées par chèques postaux Xla 736 Procure des Missions pour Indes-Chiasso Case postale 125. 1305-3

Mercredi 26 décembre, à l'occasion du changement des domestiques

CASSÉE-CONCERT à l'Hôtel du Tilleul, Fribourg

Se recommande 16301 Le tenancier : **Clément**.



Mise publique

Vendredi 28 décembre, dès 1 h., il sera exposé en vente devant le domicile de **M. Magnin**, à la **Vernaz/Cottens** : 3 chars à pont en bon état à 1 et 2 chevaux, 1 faucheuse neuve, 1 faneuse, 1 voiture, 1 hâche-paille, 1 traîneau, 1 charrue « Ott », 1 caisse à purin, 1 harnais neuf, 1 buttoir combiné « Ott », 1 coupe-racines, caisse à gravier, 1 boille et autres objets. 16315

Par ordre : **Ed. Cuennet**, huis.

Cadeaux utiles et agréables

aux derniers prix du jour riches assortiments

en faux cols, cravates, foulards, écharpes, pochettes, chemises, pyjamas, pullovers, gants,

Charles COMTE

chemisier spécialiste, 46, rue de Lausanne, 46

bretelles, jarretelles, ceintures, caleçons, camisoles, mouchoirs Lissue et Pyramid, crêpe de santé Rumpft, etc.

d'un goût sûr et de qualité, se trouvent toujours chez le spécialiste. Tous ces articles feront d'agréables cadeaux de fête.

Au comptant 5 % d'escompte ou timbres escompte.

Aux amateurs de Vins fins

Pour la première fois et pour quelques jours seulement, nous offrons du véritable

VIN DE MUSCAT

des Pyrénées espagnoles, au prix de **Fr. 1.70** la bouteille verre compris. 77-13

Maison Jos. BASERBA

SOUMISSION

La Commune de Zénauva offre à louer, par voie de soumission, son domaine de la **Tannaz** : environ 2 poses de bon terrain avec maison d'habitation complètement remise à neuf.

Adresser les soumissions à **M. le syndic** jusqu'au 30 décembre. 16274

A LOUER

à la Vignettaz

pour le 25 juillet 1935 **appartement 4 chambres**, bain, chauffage général, eau chaude, balcon ensoleillé, jardin. 16236 S'adr. à **Alfred Tacchini**, **Monséjour**, 17.

ESTOMAC

Vous qui en souffrez ou d'une descente, une ceinture de qualité s'impose. **Prix des plus réduits**. Envoi à choix. R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

A VENDRE

terrain à bâtir. Situation de 1^{er} ordre, à proximité de la ville.

S'adresser sous chiffres P 16313 F, à **Publicitas**, Fribourg.

Une jolie Cravate

est un CADEAU

qui fait toujours plaisir

Vous trouverez chez nous un choix incomparable en façons et couleurs modernes et à des prix très avantageux.

Modes p^r messieurs

ADLER

FRIBOURG : 45, rue de Lausanne

Associé

Importante et ancienne maison de commerce de vins de la Suisse Romande cherche associé ou employé intéressé, actif et capable de diriger ou de collaborer à la partie commerciale, avec apport de Fr. 50 à 80,000.—

Ecrire offres et références sous chiffres S 20921 L, à **Publicitas**, Lausanne.



50 ct. seulement le paquet d'excellents cigares « l'Arabe » Essayez-les! Vous les adopterez!!! Vente en gros : **G. EIGENMANN & C^{ie}** FRIBOURG

LA CIGARETTE MARYLAND
Colonial
POUR LA SANTÉ ET LE PLAISIR 60 Cts. les 20 pièces